

•

LA CORRESPONDANCE DE CONDORCET
DOCUMENTS INÉDITS, NOUVEAUX ÉCLAIRAGES

ENGAGEMENTS POLITIQUES

1775-1792

La Correspondance de Condorcet
Documents inédits, nouveaux éclairages

Engagements politiques

1775-1792

*Textes réunis et présentés par Nicolas Rieucou,
avec la collaboration d'Annie Chassagne et Christian Gilain*

Analyse matérielle : Claire Bustarret

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDE DU XVIII^E SIÈCLE

FERNEY-VOLTAIRE

2014

Publié avec le soutien de l'Institut d'Histoire de la Révolution française (Université Paris I)
et du Laboratoire d'Économie Dionysien (Université Paris VIII)

En arrière-plan de la couverture,
lettre inédite de Condorcet à Trudaine de Montigny, [19 mars 1777],
Archives nationales, Pierrefite-sur-Seine, F¹⁴ 610

© Les auteurs et le Centre international d'étude du XVIII^e siècle 2014

Diffusé par Aux Amateurs de Livres International
62 avenue de Suffren, 75015 Paris, France,
pour le Centre international d'étude du XVIII^e siècle,
B. P. 44, 01212 Ferney-Voltaire cedex, France

ISBN 978-2-84559-103-5

Imprimé en France

.

À la mémoire de Dorothy Medlin

Remerciements

Nous tenons à remercier vivement l'Institut d'Histoire de la Révolution française (Université Paris I) et le Laboratoire d'Économie Dionysien (Université Paris VIII) pour leur rôle dans l'organisation de la journée d'étude *La correspondance de Condorcet : documents inédits, nouveaux éclairages* (Paris, 11 mai 2012), dont le présent ouvrage regroupe la majeure partie des actes. Leur soutien financier a aussi été essentiel pour permettre cette publication.

De façon générale, notre recherche sur la correspondance de Condorcet, dont ce recueil est l'un des aboutissements, a été également soutenue ces dernières années par le Centre de recherche et de formation Campus Condorcet, l'Institut Camille Jordan (Université Lyon I) et le Centre for History and Economics (University of Cambridge). A ce titre, nous voudrions leur exprimer notre gratitude.

Notre reconnaissance va également aux institutions qui nous ont aimablement autorisé à reproduire certains documents dans ce recueil : les Archives de l'Académie des sciences, les Archives nationales, la Bibliothèque de l'Institut de France, la Bibliothèque nationale de France, la Bodleian Library (Oxford), la Massachusetts Historical Society (Boston), Columbia University (New York), la Morgan Library (New York), l'American Philosophical Society (Philadelphia) et le Generallandesarchiv (Karlsruhe). Nous remercions aussi le Musée des lettres et manuscrits (Paris) ainsi que Thierry Bodin (Les Autographes), Alain Nicolas (Les Neuf Muses) et Jean-Baptiste de Proyart.

Nous tenons à souligner le rôle stimulant de Jean-Daniel Candaux qui, infatigablement a cherché et découvert de nombreux autographes de la correspondance de Condorcet, et nous a aidé de ses précieux conseils pour l'organisation de cette publication dont il a bien voulu dresser l'index. Qu'il en soit ici remercié. Emmanuelle de Champs (Université Paris VIII) s'est chargée de la transcription des lettres en anglais publiées dans l'article de Manuela Albertone et de la traduction des résumés. Nous la remercions également de son concours.

Enfin, nous exprimons notre reconnaissance au Centre international d'étude du XVIII^e siècle pour la confiance qu'il nous a accordée en acceptant cet ouvrage dans ses collections.

Avant-propos

PIERRE CRÉPEL

Si la majeure partie des papiers de Condorcet furent déposés à la Bibliothèque de l'Institut de France au XIX^e siècle, les chercheurs les ayant étudiés demeurèrent peu nombreux. L'élan donné par Léon Cahen, au début du XX^e siècle, ne connut que des lendemains tardifs et ponctuels. Parmi les plus notables, on doit compter les travaux d'Alberto Cento et de Gilles-Gaston Granger dans les années 1950, puis ceux de Keith Michael Baker dans les deux décennies qui suivirent.

Au milieu des années 1980, s'est constituée une équipe s'appuyant sur l'interdisciplinarité dans le but de travailler de façon systématique sur les papiers de Condorcet. Les membres fondateurs de cette équipe, créée sous l'impulsion de Roshdi Rashed et officieusement nommée « Groupe Condorcet », étaient Anne-Marie Chouillet, Pierre Crépel et Christian Gilain. Ils furent bientôt rejoints par plusieurs chercheurs, notamment Bernard Bru, Michelle Chaprout, Michelle Crampe-Casnabet, Gilbert Faccarello, François Hincker, Catherine Kintzler, Jean-Claude Perrot et Jean-Pierre Schandeler. L'équipe d'alors travailla avec le concours de la directrice de la Bibliothèque de l'Institut, Françoise Dumas, et de deux conservateurs de cette institution, Annie Chassagne et Claude Richebé.

Réalisé à la fin des années 1920, le catalogue du fonds de la Bibliothèque de l'Institut était insuffisant et lacunaire, en particulier pour la période prérévolutionnaire et les manuscrits scientifiques. Une entreprise d'inventaire et d'identification systématiques a été alors entamée par le Groupe Condorcet. Publié en 1989, l'avant-propos des actes du colloque international *Condorcet mathématicien, économiste, philosophe, homme politique*, tenu en 1988, en annonçait le lancement. Simultanément, d'autres fonds d'archives ou de bibliothèques ont été explorés, essentiellement en France. Ce travail collectif a donné lieu à l'organisation d'une journée d'étude en 1989, dont les actes ont été publiés en 1992, au sein de la collection *Manuscrits modernes*. A la même époque, les membres du Groupe Condorcet – auxquels sont venus se joindre Eric Brian, Claire Bustarret, Charles Coutel, Marcel Dorigny et Nicolas Rieucou – ont fait paraître plusieurs dizaines d'articles consacrés à l'académicien, une partie de ces articles exploitant les matériaux peu connus ou inédits découverts dans le cadre de l'inventaire alors entrepris. Un second colloque organisé en 1994, *Condorcet, homme des Lumières et de la Révolution*, réaffirma en avant-propos de ses actes, publiés en 1997, l'objectif de l'inventaire. Les manifestations scientifiques organisées par le Groupe Condorcet furent l'occasion de faire mieux connaître ses travaux auprès de la communauté scientifique internationale, et des contacts furent noués avec des chercheurs étrangers ayant déjà travaillé sur les manuscrits de

l'académicien, notamment Manuela Albertone, Keith Michael Baker, Stephan Lüchinger et Gabriele Magrin.

Outre les analyses de l'œuvre, plusieurs publications de manuscrits inédits ont vu le jour. On retiendra l'*Almanach anti-superstitieux et autres textes*, édité par Anne-Marie Chouillet (1992), les textes d'*Arithmétique politique* publiés par Bernard Bru et Pierre Crépel en 1994 et, enfin, les manuscrits relatifs au *Tableau historique des progrès de l'esprit humain*, édités en 2004 sous la direction de Jean-Pierre Schandeler et Pierre Crépel.

Le résultat le plus saillant de ces nouvelles recherches demeure sans aucun doute la réévaluation de la figure scientifique de Condorcet, longtemps occultée au profit de l'image de l'homme politique défenseur des idéaux de 1789 et victime de la Terreur. Un certain nombre d'avancées dans le domaine des mathématiques pures et mixtes ont ainsi pu lui être rétrospectivement attribuées : précurseur du modèle général des chaînes de Markov, créateur de la théorie de l'intégration en termes finis, fondateur de la théorie de l'espérance mathématique et du choix individuel en univers incertain.

Si le travail sur l'inventaire des manuscrits de Condorcet avait alimenté l'ensemble de ces recherches, l'objectif initial de sa publication avait, de fait, été mis progressivement en sommeil. A partir de 2008, Nicolas Rieucou, qui avait été responsable de l'établissement du texte du *Tableau historique* de Condorcet, a rassemblé autour de lui une nouvelle équipe, constituée des membres du Groupe Condorcet prêts à poursuivre le travail d'inventaire, ainsi que d'autres chercheurs, français ou étrangers : Jean-Daniel Candaux, Emmanuelle de Champs, Linda Gil, Charlotte Le Chapelain, André Magnan, José Manuel Menudo, Alberto Petix, Eric Szulman et Eric Vanzieleghem. L'appui de conservateurs ou directeurs de fonds – notamment Bruno Galland (Archives nationales), Florence Greffe (Archives de l'Académie des sciences), Mireille Pastoureau (Bibliothèque de l'Institut) et Michèle Sacquin (alors en poste à la Bibliothèque nationale de France) – a par ailleurs été obtenu. D'un point de vue méthodologique, il a été décidé de réaliser une analyse matérielle systématique des pièces consultées, à la lumière des nombreux résultats que cette analyse avait déjà pu apporter dans le passé, en particulier à l'occasion de la publication du *Tableau historique* de Condorcet. Les membres de la nouvelle équipe furent ainsi formés à la description codicologique par Claire Bustarret.

Le travail d'inventaire a alors été redéfini en fonction d'un programme de recherche précis, intitulé *Inventaire Condorcet*. Ce programme de recherche a été décomposé en cinq volets :

- 1° Inventaire analytique et matériel des manuscrits ;
- 2° Œuvres imprimées ;
- 3° Inventaire analytique et matériel de la correspondance ;
- 4° Références secondaires ;
- 5° Points de repères et études biographiques.

La nouvelle équipe, dite « Equipe *Inventaire Condorcet* », a décidé de se concentrer dans un premier temps sur l'inventaire de la correspondance. Le renouveau des études consacrées à Condorcet depuis les années 1980 avait certes été marqué par la publication d'environ 400 lettres inédites, soit presque autant de pièces que celles parues depuis le début du XIX^e siècle.

L'inventaire analytique et matériel de la correspondance de Condorcet : enjeux et méthodes

ÉQUIPE INVENTAIRE CONDORCET

Le présent volume offre au public le texte de la plupart des interventions prononcées lors de la journée d'étude *La correspondance de Condorcet : documents inédits, nouveaux éclairages* qui s'est tenue le 11 mai 2012, à Paris, au Centre Panthéon-Sorbonne. Cette manifestation scientifique a été coorganisée par l'Institut d'histoire de la Révolution française (Université Paris I) et l'Équipe *Inventaire Condorcet*, rattachée au Laboratoire d'économie dionysien (Université Paris VIII). Ce volume doit être le premier d'une série consacrée aux avancées des recherches sur la vie et la pensée de Condorcet grâce à l'étude de sa correspondance.

De façon générale, les correspondances sont en effet une source fondamentale à exploiter pour toute recherche historique ou analytique. Or, jusqu'à maintenant, les travaux consacrés à Condorcet n'ont pu que faiblement s'appuyer sur sa correspondance. Une véritable lacune bibliographique persiste, alors que des inventaires exhaustifs, des éditions de correspondances générales ou d'œuvres complètes sont parus ou sont en voie d'achèvement pour maints contemporains de Condorcet, qu'ils soient français (d'Alembert, Diderot, Duclos, Helvétius, Laplace, Lavoisier, Morellet, Rameau, Rousseau, Voltaire...) ou étrangers (Joseph Banks, les Bernoulli, Leonhard Euler, Formey, Franklin, Haller, Jefferson, Smith...). Les *Œuvres de Condorcet* (1847-1849), qui demeurent le corpus de référence de ses écrits, contiennent ainsi moins de 200 lettres. En l'état actuel de nos recherches, nous en avons recensé environ 2 000, en majeure partie inédites et conservées dans près de 115 fonds en France et à l'étranger¹. La moitié environ de ces lettres est constituée par la correspondance active de Condorcet, c'est-à-dire les lettres qu'il a envoyées, plus de 400 d'entre elles n'ayant jamais été publiées.

La correspondance de Condorcet permet d'apprécier plus exactement ses idées et son action, en révélant pleinement l'ampleur et la variété de ses rapports avec ses contemporains savants, philosophes, hommes politiques ou administrateurs, et ainsi d'approfondir notre connaissance de la période des Lumières et de la Révolution française.

Qu'entend-on par correspondance ?

L'établissement de l'inventaire de la correspondance de Condorcet exige la définition préalable de ce que l'on entend précisément par « correspondance » et, de ce fait, la

1. Sans compter les fonds, dont la localisation actuelle est inconnue, de lettres passées en vente.

détermination des types de documents qui doivent être recherchés. Différentes options sont possibles. On peut ne considérer que le volet actif d'une correspondance, ou les deux volets (actif et passif), voire inclure les lettres de tiers faisant allusion à l'auteur. On peut se borner aux lettres privées et ne pas comprendre les lettres que l'auteur a envoyées ou reçues ès qualités, au titre des diverses positions institutionnelles qu'il a occupées – choix d'autant plus difficile si l'on trouve dans ce dernier type de pièces des considérations d'ordre amical et personnel. Il convient également de décider si l'on retient les lettres collectives, ainsi que celles rédigées sous la dictée d'une autre personne. On peut pareillement se demander si les billets (simple invitation à dîner, échanges rapides d'informations sur un sujet en discussion, écrits parfois sur un même support faisant l'aller-retour entre les correspondants) doivent être pris en compte, de même que les dédicaces sur un livre, ou encore les messages écrits à l'intention d'un tiers sur un manuscrit. L'interrogation porte aussi sur les lettres ostensibles², les libelles ou mémoires parus sous forme de lettre dans un journal, les épîtres, les adresses, les avis, les lettres apocryphes...

L'éventail de tous ces cas possibles s'applique à Condorcet comme à nombre de ses contemporains. En l'état actuel de l'avancée de nos travaux, certaines limitations sont déjà acquises. Les textes publiés sous l'intitulé de « lettres », les épîtres ou tous les écrits relevant du genre épistolaire au sens large seront certes mentionnés mais formeront une catégorie à part. À la différence de R. A. Leigh dans son édition de la correspondance de Rousseau et dans une moindre mesure de Th. Besterman dans celle de Voltaire, nous n'entendons pas inventorier les lettres de tiers faisant allusion à Condorcet, même si certaines d'entre elles ne manqueront pas d'être citées si elles éclairent sa correspondance, en particulier la datation de celle-ci. Enfin, la correspondance reçue ou envoyée par Condorcet ès qualités, en tant que secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, sera incluse.

Les problèmes spécifiques présentés par la correspondance de Condorcet

Une fois les bases de la recherche posées, la prospection et l'inventaire se heurtent à trois grandes difficultés : la dispersion des fonds, l'identification des correspondants et la datation des lettres.

La dispersion des fonds

Considérons séparément les deux volets des échanges épistolaires de Condorcet et, en premier lieu, sa correspondance passive. Celle-ci devrait en principe se trouver dans un fonds rassemblant ses papiers. On pense alors immédiatement à ceux déposés à la Bibliothèque de l'Institut de France au XIX^e siècle. Mais la correspondance qui y est conservée est très lacunaire puisqu'on n'y recense qu'une centaine de lettres originales, les autres lettres n'étant que des copies réalisées après la mort de Condorcet.

La première cause de ces lacunes tient vraisemblablement à la négligence de Condorcet quant à la gestion de sa correspondance. Aucun registre ne nous est parvenu. On ne trouve pas d'annotations indiquant la date de réception, ni de mention de réponse sur les lettres qui

2. Cette expression, employée par Condorcet lui-même (voir *Condorcet à Voltaire* (28 novembre 1776, D20431)), est préférable à celles de « lettres ouvertes » ou de « lettres publiques ». En effet, des lettres initialement privées – et non « ouvertes » ou « publiques » – peuvent ensuite avoir circulé de mains en mains, ou avoir été publiées par leur expéditeur ou leur destinataire.

Présentation

NICOLAS RIEUCAU

Les contributions du présent recueil ont été rassemblées sous l'intitulé « Engagements politiques, 1775-1792 »¹. S'appuyant sur plus de 150 documents inédits, dont une trentaine de lettres publiées pour la première fois, la correspondance de Condorcet commentée ci-après est en effet systématiquement liée aux combats politiques de son temps. Cette prégnance du politique se manifeste en l'occurrence dans des domaines aussi divers que la navigation intérieure au milieu des années 1770, l'édition dite « de Kehl » des œuvres de Voltaire de 1779 à 1789, l'uniformisation des poids et mesures ou les constitutions françaises et américaines dans les dernières années de l'Ancien Régime et sous la Révolution.

Depuis la publication par B. Bru et P. Crépel (1994) de nombreux textes rares ou inédits de Condorcet sur l'arithmétique politique, on sait que le jeune géomètre a, dès la fin des années 1760, entamé une réflexion sur les applications des sciences. Mais sa participation au ministère Turgot (1774-1776) va constituer sa première expérience concrète – du moins à grande échelle – des rapports entre théorie et pratique, notamment en matière de travaux publics, de monnaie et de fiscalité. Consacrée à l'implication de Condorcet dans le développement du système des canaux, la contribution d'Eric Szulman éclaire tout un pan de cette activité qui, jusqu'alors, n'était essentiellement connue que par la correspondance de Condorcet avec Turgot². Alimentée par la découverte aux Archives nationales de plus d'une vingtaine de lettres, pour la plupart échangées par Condorcet avec Trudaine de Montigny, cette étude constitue une illustration nouvelle du savant confronté aux questions politiques.

Le jeune Condorcet, que Turgot avait qualifié de « mouton enragé »³, traite de la question de la navigation intérieure avec la même ardeur que celle dont il fait montre dans le débat sur les blés ou la corvée. Il tente d'investir et de maîtriser l'ensemble du réseau administratif, technique, économique et financier relevant de la circulation fluviale. A ses yeux, celle-ci doit être orchestrée par un gouvernement de savants qui dictent consignes et recommandations pratiques aux ingénieurs des Ponts et chaussées. Comme l'écrit E. Szulman (ci-dessous, p. 45), Condorcet « rêve » ainsi « d'un aréopage qui contrôlerait, jugerait et superviserait tous les projets de canaux, au nom de sa supériorité et de son impartialité [...] d'un conseil scientifique qui pèserait pour l'ensemble de la nation les avantages et les inconvénients techniques,

1. La contribution de Martina Grečenkova (« Réformer par les formules. La correspondance inédite entre Condorcet et Windischgrätz, ses enjeux et ses problèmes ») n'est pas publiée ici. On trouvera certains de ses principaux éléments dans M. Grečenkova (2002), (2003), (2006), (2007), (2009).

2. Voir en particulier *BC*, p. 94-95 et *CH*, p. 194, 207, 214-215, 252-265, 297.

3. *Turgot à Condorcet* (28 mai 1774, *CH*, p. 175-176).

mais aussi économiques ou politiques, de telle ou telle voie d'eau [...] d'un organe para-administratif auquel les ingénieurs des Ponts et chaussées seraient subordonnés. »

Ayant mal mesuré les pesanteurs administratives, l'importance des réseaux clientélistes et la complexité d'un processus de décision et d'action ne relevant pas seulement des ingénieurs des Ponts et chaussées, Condorcet verra sa tentative échouer. Il s'attachera alors à faire perdurer son action en rédigeant son *Mémoire sur le canal de Picardie* (1780), dont l'année de publication assez tardive ne laisse cependant pas d'interroger.

On peut se demander si l'expérience du ministère Turgot n'a pas modifié de façon assez conséquente le rapport de Condorcet à la politique et sa perception des relations entre théorie et pratique. Cette expérience n'a-t-elle pas plus précisément contribué à l'affirmation, dans ses écrits, de l'image d'un législateur devant faire preuve de ménagements dans la politique qu'il entend suivre, en prenant en considération l'état de l'opinion ainsi que des circonstances politiques et économiques du moment ? Si elle apparaissait au milieu des années 1770⁴, cette idée prendra en effet un tour systématique par la suite, lorsque Condorcet envisagera des problèmes aussi divers que la mise en place d'un régime d'imposition direct sur le produit net des terres⁵, la réforme des lois de finances⁶ ou de commerce⁷, l'abolition des lois contre les protestants⁸, l'affranchissement des esclaves⁹ ou la réforme des lois en général et l'abolition des institutions de l'Ancien Régime¹⁰.

A cet égard, l'intérêt de l'étude d'Alberto Petix est d'illustrer, à la lumière de certaines pièces inédites de la correspondance de Condorcet avec Brissot, la nature pragmatique – et en conséquence évolutive – de sa réflexion sur la Constitution. L'encyclopédiste craint, au lendemain de la prise de la Bastille, que la France ne sombre de façon durable dans un véritable chaos politique. C'est pourquoi, écrit-il à Brissot le 7 août 1789, il « est aussi nécessaire *pour le moins dans ce moment ci* [n. i.] d'éclairer le peuple sur les limites de ses droits que sur leur étendue » (p. 66). Rétablir l'ordre politique et enseigner le respect de la loi sont, dans cette optique, deux conditions préalables à l'extension du droit de cité. Dès le début de l'année suivante, Condorcet admet cependant que la nation puisse remettre en cause le pouvoir monarchique. Puis, à partir de l'été 1791, après l'épisode de Varennes et parce qu'il considère que le risque d'anarchie est écarté, Condorcet en vient à réclamer l'instauration de la République. En ce sens, comme l'explique A. Petix, ses adversaires politiques et par la suite certains commentateurs – A. Mathiez en tête – ont eu beau jeu de dénoncer sa prétendue inconstance, alors que « ses réflexions sont souvent dictées par l'exigence de trouver une solution pratique à un problème immédiat et concret » (p. 73).

Un autre aspect important de la contribution d'A. Petix est de nous éclairer sur la nature

4. *Réflexions sur le commerce des blés* (1775, OC, t. XI, p. 177, 223-224).

5. *Notes sur Voltaire* (1784-1789, OC, t. IV, p. 430-431) ; *Vie de M. Turgot* (1786, OC, t. V, p. 137) ; *Lettres d'un gentilhomme à Messieurs du Tiers Etat* (1789, OC, t. IX, p. 243).

6. *Essai sur la constitution et les fonctions des assemblées provinciales* (1788, OC, t. VIII, p. 533) ; *Sur la constitution du pouvoir chargé d'administrer le trésor national* (1790, OC, t. XI, p. 573).

7. *Sur la liberté de circulation des subsistances* (1792, OC, t. X, p. 364-365).

8. *Recueil de pièces sur l'état des protestants en France* (1781, OC, t. V, p. 545-548).

9. *Réflexions sur l'esclavage des nègres* (1781, 1788, OC, t. VII, p. 80, 94-105).

10. *Dissertation philosophique et politique ou Réflexions sur cette question : s'il est utile aux hommes d'être trompés ?* (1779, OC, t. V, p. 373) ; *Vie de M. Turgot* (1786, OC, t. V, p. 212) ; *Essai sur la constitution et les fonctions des assemblées provinciales* (1788, OC, t. VIII, p. 554) ; *Réponse à l'adresse aux provinces* (1790, OC, t. IX, p. 520) ; *Fragment de justification* (1793, OC, t. I, p. 575).

Aux sources d'une activité administrative :
la correspondance entre Condorcet et Trudaine
au sujet de la navigation intérieure
sous le ministère Turgot

ÉRIC SZULMAN

Le développement d'une action publique en direction de la navigation intérieure était déjà bien avancé quand Condorcet s'y est soudainement impliqué en 1774¹. Dès Colbert, la Monarchie avait commencé à investir ce champ d'action. Mais à cette époque, l'intérêt porté à la circulation fluviale était encore largement englobé dans des enjeux qui la dépassaient. La célèbre construction du canal du Midi en témoigne. Ce ne fut pas principalement pour permettre à quelques dizaines d'embarcations de joindre Toulouse à Sète que ce canal fut percé ; ce fut aussi et surtout pour pacifier une région acquise à la Fronde, pour nouer des réseaux de clientèle en faveur du roi et du clan Colbert, pour impressionner le rival habsbourgeois, ou pour édifier un monument prestigieux, symbole de la grandeur royale². D'ailleurs s'il avait vraiment fallu construire une infrastructure dans le but de développer l'économie nationale, n'aurait-il pas mieux valu joindre les bassins du Rhône et de la Seine ?

En fait, il faut attendre le début du XVIII^e siècle pour qu'émerge cette idée de « navigation intérieure », c'est-à-dire cette volonté d'édifier un système national de voies d'eau dans le but d'accroître les richesses du royaume. C'est en effet Vauban qui, à la suite des catastrophes démographiques et militaires de la fin du règne de Louis XIV, a le premier émis l'idée qu'une interconnexion par eau des différentes provinces composant le royaume permettrait de surmonter les crises de subsistances récurrentes et d'atteindre une forme d'autarcie. C'est ensuite l'échec des grandes concessions aristocratiques de la Régence, puis la montée en puissance, à partir des années 1740, d'organes administratifs porteurs d'idées et d'intérêts nouveaux (à savoir l'Académie des sciences, le bureau du Commerce, les acteurs de l'économie politique naissante et surtout le département des Ponts et chaussées) qui ont définitivement consacré la « navigation intérieure » comme un domaine d'intérêt public. C'est enfin l'initiative du secrétariat d'État de Bertin, entre 1763 et 1773, qui a impulsé une dynamique décisive. En créant un petit ministère de l'Économie distinct des Finances, et en lui arrachant certaines compétences qui lui étaient jusqu'à présent réservées, parmi lesquelles figure la navigation intérieure, Bertin a pu promouvoir une orientation exclusivement publique. Il a

1. P. Foncin (1877), D. Dakin (1939), E. Faure (1961), K. M. Baker (1975), É. & R. Badinter (1989) et É. Szulman (à paraître).

2. C. Mukerji (2009).

en effet cherché à la fois à interdire toute nouvelle concession, à faire racheter par l'État les canaux existants (notamment celui du Midi et celui de Picardie), et à enclencher le percement de nouveaux canaux à partir de financements publics. En partie dégagée du contrôle du département des Ponts et chaussées, la « navigation intérieure » est alors devenue un domaine d'action publique institué. Et même s'il a échoué, le plan Bertin (auquel Turgot a activement collaboré depuis son poste d'intendant du Limousin) a fait naître des idées, des pratiques et des circuits administratifs que le département des Ponts et chaussées, quand il récupère cette attribution en 1774, n'a fait que poursuivre et amplifier.

Aussi, quand Condorcet s'imisce dans ce domaine politique, il y rencontre des pratiques et des circuits administratifs séculaires qui lui sont bien étrangers. De sorte que pour saisir la correspondance qu'il établit avec Trudaine, il faut impérativement reconstituer sa genèse archivistique autant que le contexte dans lequel elle s'est déployée. Ainsi je souhaite répondre à plusieurs questions : d'une part, quelles sont les origines historiques et matérielles de la correspondance entre Condorcet et le département des Ponts et chaussées conservée dans la sous-série F¹⁴ des Archives nationales ? Et d'autre part, quel est le statut de cette correspondance administrative ? Quels en sont les enjeux ?

La genèse archivistique d'une correspondance : l'histoire d'un corpus dispersé

L'origine d'une dispersion archivistique

Les lettres échangées entre Condorcet et le département des Ponts et chaussées sont archivées dans la sous-série F¹⁴ des Archives nationales. Cette sous-série du ministère de l'Intérieur regroupe diverses sections consacrées aux routes, aux ports maritimes, aux mines, aux chemins de fers, aux dessèchements, aux rivières et aux canaux. Bien qu'essentiellement constitué de documents post-révolutionnaires, ce fonds d'archives regroupe aussi de nombreux papiers antérieurs. Ce paradoxe s'explique facilement³. Les archives des bureaux d'Ancien Régime (essentiellement le Contrôle général) ont été triées puis réparties entre les différents ministères lors de leur création en 1791. Revenant au ministère de l'Intérieur au titre des travaux publics, une grande partie des dossiers relatifs à la navigation intérieure, qui intéressaient directement les nouveaux pouvoirs, y ont été rassemblés. Ce transfert a été grandement facilité par la continuité du personnel du département des Ponts et chaussées en charge de ces questions : l'intendant des finances Chaumont de la Millière et le premier commis Cadet de Chambine ont gardé leurs fonctions par delà la césure révolutionnaire. L'autre partie de ces dossiers, négligés volontairement ou involontairement, a été ou bien tout simplement détruite, ou bien versée dans les sections anciennes des Archives nationales nouvellement créées⁴.

Ainsi la plupart des dossiers administratifs relatifs à la navigation intérieure, et remontant parfois jusqu'au XVII^e siècle, ont été agglomérés avec des documents souvent bien postérieurs (allant parfois jusqu'aux années 1830). Voilà pourquoi une quinzaine de lettres de Condorcet repose dans quatre cartons de F¹⁴, au milieu de centaines de documents pour le moins hétérogènes. Sans compter les lettres manquantes qui sont mentionnées par des sources secondaires ou les nombreux autres documents qui permettent de comprendre le rôle et

3. D. Margairaz (2009).

4. L. Favier (2004).

Vers le républicanisme : l'évolution de la pensée politique de Condorcet à la lumière de sa correspondance inédite avec Brissot

CALOGERO ALBERTO PETIX

Plusieurs biographes et historiens du XX^e siècle ont tenté de démontrer la cohérence de la pensée politique de Condorcet, alors qu'à l'époque de la Révolution, la propagande en avait dénoncé les « variations politiques¹ ». F. Alengry (1904, p. 831-834) soutient, par exemple, qu'en 1789 « Condorcet était, comme tous ses contemporains [...] sincèrement et loyalement monarchiste. Mais il avait déjà formulé un grand nombre de théories républicaines [...] Il ne change donc pas d'idée [...] sa ligne est droite. Il a toujours été un républicain ». Selon L. Cahen (1904, p. 29-31), la conclusion logique de l'œuvre de Condorcet aboutit à l'idée que la république est la meilleure forme de gouvernement. « La contradiction » avec ses écrits qui semblent révéler un avis différent « n'est qu'apparente ». H. Delsaux (1931, p. 109 et suiv.) et J. F. Robinet (1893, p. 114-130) sont du même avis.

Deux lettres inédites et un manuscrit de Condorcet adressés à Brissot, conservés au Musée des lettres et manuscrits de Paris, et qui font partie d'une correspondance plus large², nous aident à mieux explorer ce sujet, parce qu'elles marquent différents moments de l'attitude de Condorcet envers la forme institutionnelle de l'État français. Avec celles de Turgot, Julie de Lespinasse, A. Suard, Voltaire, Windischgrätz et le baron de Dietrich, la correspondance entre Condorcet et Brissot est l'une des plus importantes que l'on connaisse aujourd'hui, les pièces du Musée des lettres et manuscrits³ venant compléter le fonds des Archives nationales⁴, de la Bibliothèque historique de la ville de Paris⁵ et de l'Historical Society of Pennsylvania, à Philadelphie⁶. Dans leur correspondance, Condorcet et Brissot discutent de politique, d'économie, de relations internationales. Leurs discussions épistolaires sont souvent développées dans les pages du *Patriote français*. Les historiens ont longuement écrit à propos de la relation entre Condorcet et Brissot⁷ et de leurs influences réciproques possibles mais, jusqu'à aujourd'hui, on ne pouvait s'appuyer sur un véritable support de documents originaux.

1. Voir A. Mathiez (1913).

2. L'édition critique complète de la correspondance entre Condorcet et Brissot est en cours de préparation.

3. MLM (27 lettres et un manuscrit, plusieurs documents étant parfois conservés sous la même cote), pièces n° 40234-40247, 43821-43827, 43848.

4. AN (9 lettres), 446 AP 7, pièces 71-79.

5. BHVP (3 lettres), Ms 813, f. 185-189.

6. HSP (1 lettre), Gratz Collection, Case 13, Box 22.

7. Voir M. Dorigny (1989), F. Mazzanti Pepe (1991, p. 51-92).

Une relation suivie entre les deux concitoyens commence avec la fondation de la Société des Amis des Noirs, le 23 février 1788⁸, et avec l'adhésion de Condorcet, le 8 avril de la même année⁹. Elle s'intensifie en 1789 avec l'élection des deux hommes à la Municipalité de Paris, où ils soutiennent, ensemble, la cause de l'émancipation des juifs¹⁰. Si, dans un premier temps, Condorcet semble se méfier de Brissot¹¹ – il n'est pas « de son opinion sur tous les sujets », et « on a cherché plus d'une fois à [lui] inspirer de la défiance contre lui » – il voit peu à peu en lui « un bon citoyen, un véritable ami de la liberté¹² ». Un respect et une admiration que Brissot exprimera aussi plus tard envers Condorcet¹³.

Catéchiser le peuple, les droits des sujets et leurs limites

La première lettre que nous publions ici (document 1) peut être datée du vendredi 7 août 1789. En effet, le jour même où l'Assemblée Constituante proclamait l'abolition des droits et privilèges féodaux¹⁴, le 4 août, Brissot annonçait dans le *Patriote françois* une nouvelle rubrique de son journal intitulée « *Réflexions politiques* » (n° 7, p. 2-3). Il décrivait cette rubrique comme « une espèce de Catéchisme politique de tous les jours » (n° 7, p. 3) dont le but était de réaliser l'objectif principal du journal, annoncé dans le *Prospectus*, à savoir « répandre ces lumières qui devoient rendre les François dignes d'obtenir, & capables de conserver une Constitution libre » (n° 7, p. 2). Or, dans sa lettre, portant comme simple indication calendaire « ce vendredi », Condorcet fait allusion à cet article de Brissot. Le premier vendredi suivant le 4 août 1789 étant le 7 août, nous pouvons donc dater la lettre du 7 août. Condorcet y prend la plume pour exprimer tout son enthousiasme pour l'initiative du directeur du *Patriote* : « [j]'ai vu avec beaucoup de plaisir dans votre feuille, Monsieur, qu'on s'occupait de faire un catéchisme pour le peuple. Il en a grand besoin, car la nourriture qu'on lui distribue dans les rues n'est pas toujours bien saine. » (document 1).

Le lecteur des œuvres de Condorcet écrites pendant la période révolutionnaire, et en particulier de ses textes sur l'instruction publique (où la formation du citoyen est la finalité générale), pourrait être assez étonné en lisant ces lignes. Certes, M. Albertone (1979, p. 15-16, n. IX) l'a souligné : « Ai fisiocrati Condorcet fu debitore di una concezione completa dell'istruzione pubblica che, affrontando le implicazioni della formazione civica dell'individuo, rispondesse alla necessità dello Stato moderno di poggiare sul consenso di cittadini istruiti¹⁵ » ; mais il est vrai aussi que les idées que Condorcet élaborera sur l'instruction quelques années

8. Même si, en 1784 déjà, Brissot avait apprécié le fait qu'après son emprisonnement à la Bastille, Condorcet ait été l'une des personnes, « presque inconnues » de lui, à s'intéresser à sa situation. Voir Brissot (1754-1793, t. II, p. 10).

9. Voir L. Cahen (1906, p. 481-511), C. Perroud (1916).

10. Voir *Actes de la Commune de Paris pendant la Révolution* (1897, t. V, p. 498). L'Assemblée de la Commune charge Condorcet, Brissot et Robin d'examiner la lettre de M. de Bourges, représentant de l'Assemblée générale de la Commune au Comité de Constitution : celui-ci refusait les arguments employés contre les juifs et réclamait leur qualité de citoyen actif (t. V, p. 593). Le rapport de Brissot, lu à l'Assemblée le 29 mai 1790, est publié dans le *PF* du 15 juin 1790, n° 311.

11. Voir L. Cahen (1904, p. 250). Sur ce point, voir aussi Brissot (1754-1793, t. II, p. 72-74, 320).

12. *Condorcet à Vieillard* (28 mars 1790, AN, AA 54 (1508), f. 1r).

13. Voir Brissot & Guadet (25 avril 1792).

14. L'article 1 du décret du 11 août 1789 suivant la décision du 4 août de l'Assemblée constituante annonce : « L'Assemblée nationale détruit entièrement le régime féodal ».

15. « Condorcet a emprunté aux physiocrates une conception complète de l'instruction publique qui, traitant

Condorcet et ses correspondants américains : de grands interlocuteurs et de petites découvertes

MANUELA ALBERTONE

Jusqu'à présent, les témoignages qui nous sont parvenus concernant la correspondance entre Condorcet et ses interlocuteurs américains sont étroitement liés à son double rôle d'homme de science – marqué à partir de 1776 par sa position de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences – et de protagoniste politique, engagé dès avant la Révolution, comme un des chefs du parti des américanistes. Ces derniers, dès 1789, proposèrent pour la France, en opposition aux anglomanes, un projet politique s'inspirant de la démocratie des États-Unis, contre le modèle de la Grande-Bretagne.

Savant jouissant d'une réputation internationale du fait de son poste à l'Académie des sciences, Condorcet était aussi l'un des intellectuels les plus informés et les plus soucieux de recueillir des précisions sur la réalité américaine¹. Sa réputation de partisan de la cause américaine lui valut, en 1785, l'attribution, sur la proposition de St John de Crèvecoeur, l'auteur des *Letters from an American farmer* (1782), du titre de citoyen d'honneur américain, décrété par la ville de New Haven. Il en tint grand compte, en publiant ses *Lettres d'un bourgeois de New-Haven à un citoyen de Virginie, sur l'inutilité de partager le pouvoir législatif entre plusieurs corps* (1788). L'expérience américaine fut un puissant stimulant pour sa réflexion politique. Entre 1787 et 1788, c'est en effet sous la forme d'une discussion sur l'Amérique qu'il a exposé ses théories constitutionnelles.

Ces deux figures du savant et de l'homme politique s'entremêlent dans ses rapports avec deux protagonistes de la Révolution américaine, Benjamin Franklin et Thomas Jefferson. Cela étant, la correspondance avec Franklin s'apparente plutôt à des échanges entre deux hommes de science n'appartenant pas à la même génération – Franklin était né en 1706, Condorcet en 1743. En revanche, la correspondance avec Jefferson, du même âge que Condorcet, est plus familière ; les appréciations politiques se mêlent aux échanges scientifiques, à une époque où Condorcet était un acteur de premier plan de la Révolution française. Avec un autre père fondateur américain, John Adams, Condorcet a eu des contacts qui révélaient de fortes divergences, comme en témoigne le seul document retrouvé à ce jour.

1. Voir F. Mazzei (1787, t. I, p. 533-534).

Condorcet-Franklin

La première lettre de Condorcet à Franklin qui nous est parvenue est datée du 2 décembre 1773² (*FP*, t. XX, p. 489-491). À cette époque, Condorcet est encore l'adjoint du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Grandjean de Fouchy. C'est en cette qualité qu'il écrit à Franklin, en lui demandant de soumettre cinq questions scientifiques à l'American Philosophical Society de Philadelphie. Les sujets proposés à la discussion sont révélateurs des convictions des milieux scientifiques français sur les caractéristiques géographiques particulières du continent américain. Ces convictions se traduisirent souvent par l'idée d'une infériorité des Américains, position que Condorcet, en collaboration avec Jefferson et leurs milieux intellectuels communs, s'efforça constamment de rejeter³. Deux questions se rapportent à la minéralogie, la première :

Si les pierres calcaires et les silex renfermant des productions marines, ou des empreintes de productions marines, ces productions soit coquilles soit empreintes de poissons ou de végétaux appartiennent-elles à des espèces connues, et ces espèces se rencontrent-elles dans les mers voisines de Philadelphie ou dans les mers éloignées ? (Les analogues vivans des fossiles que nous trouvons en France n'existent souvent que dans les mers voisines de l'équateur.) À quelle hauteur sur les montagnes et à quelle profondeur sous la terre trouve-t-on de ces productions ? (p. 489)

et la cinquième :

Si l'on rencontre dans les plaines ou sur les montagnes de l'Amérique des pierres qui comme la basalte, et la pierre ponce paraissent devoir leur origine à des volcans [... et encore] si on y trouve des charbons de terre, des houilles inflammables ou non inflammables, et si ces productions sont au dessus ou au dessous de quelques bancs de coquilles. (p. 490).

La deuxième question est relative aux changements de direction des oscillations « de l'aiguille aimantée ». On avait fait des observations à ce propos à Paris, qu'on voulait comparer aux « observations faites soit à Philadelphie soit dans les colonies voisines », et Condorcet demandait s'il pouvait en avoir une table :

Les observations faites à Paris semblent indiquer que l'aiguille y décrit de grandes oscillations en sorte que sa plus grande vitesse a répondu à l'année 1684, et à quatre degrés environs vers l'ouest, et la durée de l'oscillation serait entre un siècle et demi et deux siècles.

La troisième question a pour but de favoriser les progrès de la météorologie,

science importante et qui est encore dans son enfance puisque nous ignorons même quelle partie dans les changemens du poids de l'atmosphère est due à l'effet des corps célestes et quelle partie est due à des causes locales, que nous n'avons que des conjectures sur les formations de la plupart des météores.

Dans cette perspective, Condorcet demande si les hauteurs du baromètre en cas de changement de temps ont les mêmes rapports qu'en Europe. La quatrième question reflète directement son engagement politique. Il s'agit de la seule question à être formulée à la première personne :

2. L'année 1773, qui n'est pas indiquée par Condorcet, est déduite de la réponse de Franklin, datée du 20 mars 1774 (voir ci-dessous).

3. Voir G. Chinard (1947, p. 27-57) ; Th. Jefferson (1785/1954, p. 196, 200-201).

Condorcet, éditeur de Voltaire : une correspondance en réseau

LINDA GIL

Après sa rencontre avec Voltaire à l'automne 1770, Condorcet est devenu un disciple du patriarche et un collaborateur engagé avec lui dans une correspondance intensive. Tous deux militent et agissent dans le cadre d'affaires judiciaires, comme la réhabilitation du Chevalier de la Barre ou la défense de Lally-Tollendal. Leur amitié et les affinités intellectuelles qui les unissent font de Condorcet un admirateur éclairé de Voltaire. C'est à ce titre qu'il est pressenti, puis choisi par Panckoucke et Beaumarchais comme directeur scientifique et rédacteur principal de la nouvelle édition posthume des œuvres désormais complètes du grand homme, dès l'automne 1778. Cette nouvelle activité, qui va l'occuper pendant dix ans, de 1779 à 1789, s'ajoute à ses nombreuses autres occupations et responsabilités officielles, secrétaire de l'Académie des sciences depuis 1776, puis, à partir de 1782, membre de l'Académie française. Mais ce travail est d'abord un travail d'équipe, qui se constitue rapidement en un réseau de correspondants de dimension locale, nationale et européenne, dans lequel Condorcet occupe une place centrale. À partir de quelques éléments de sa correspondance et de ses papiers, pour la plupart inédits, nous essaierons de montrer quels furent sa position et son rôle dans ce travail éditorial aux lourds enjeux politiques. Nous nous intéresserons tout d'abord à la dimension polyphonique de cette correspondance, puis à l'aspect philologique du travail éditorial dont on relève la trace dans l'archive, et enfin à l'engagement politique du philosophe pour mener à bien l'édition du « Grand Voltaire de Kehl », en butte à la censure religieuse et politique.

Une correspondance polyphonique

Comment Condorcet, mathématicien, en arriva-t-il à devenir l'éditeur de Voltaire ? Comment retrouver les marques de son empreinte dans le projet éditorial ? C'est la première question qui se pose à la lecture des premiers éléments de bibliographie de l'histoire de l'édition de Kehl des œuvres complètes de Voltaire¹. Y sont citées en effet des lettres de Beaumarchais ou de Panckoucke, mais jamais, ou presque, de Condorcet. C'est d'abord par des échos indirects, relevés dans la correspondance d'autres membres de l'équipe, que nous pouvons en retrouver l'inscription, dans un champ épistolaire dynamique, qui se constitue en

1. De nombreux chercheurs ont esquissé l'histoire complexe de cette entreprise éditoriale, dans des monographies centrées sur le rôle de Beaumarchais. On peut se reporter aux travaux fondateurs de L. de Loménie (1858, t. II, p. 215-238), P. H. Muir (1948), G. Watts (1957) et (1959), G. Barber (1967), B. Morton (1971), A. Magnan (1994), G. Von Proschwitz (1987), G. & M. von Proschwitz (1990), M. Lever (2003) et F. Bessire (2000).

réseau. Rappelons tout d'abord quelques faits : Condorcet fit la connaissance de Panckoucke, libraire et directeur de journaux, par l'intermédiaire de d'Alembert². Il devint également l'ami intime de la sœur de Panckoucke, Amélie Suard, mariée à Jean-Baptiste Suard, depuis que le couple lui avait cédé un petit logement au dernier étage de leur maison de la rue Louis-le-Grand. Leur correspondance est bien connue, elle a été éditée par É. Badinter, en 1988³. Dès 1777, Panckoucke conçut le projet d'éditer une nouvelle collection des œuvres de Voltaire, dont il avait déjà été le libraire pour l'impression et le débit parisien de l'édition de 1775, l'édition « encadrée », en quarante volumes⁴. Assisté de Decroix, un érudit spécialiste de Voltaire⁵, Panckoucke rendit visite au patriarche de Ferney en octobre 1777, et obtint son agrément pour le plan d'une nouvelle édition⁶. La particularité de ce projet était de réunir, pour la première fois, sous le nom de Voltaire tous ses écrits, y compris ceux qui avaient été publiés de façon anonyme ou sous pseudonyme. À cette fin, Voltaire collabora directement avec Panckoucke en révisant et corrigeant lui-même, de sa main ou de celle de Wagnière, son secrétaire, les volumes de l'édition encadrée que lui avait remis le libraire⁷. Il s'agissait en effet d'un exemplaire de travail, spécialement conçu à cet effet, à savoir que chaque page était interfoliée d'une page blanche, destinée à recueillir les annotations et corrections de l'auteur. À la mort du patriarche, en mai 1778, lorsque Panckoucke prit possession de l'ensemble des manuscrits et « papiers de littérature » qui lui furent remis par Marie-Louise Denis, la nièce de Voltaire, il commença à organiser le travail préparatoire pour l'édition. Il nomma Condorcet, dès l'automne 1778, comme directeur des opérations d'établissement du corpus voltairien. Parmi les principaux collaborateurs de cette première phase préparatoire, Wagnière, le dernier secrétaire de Voltaire, fut convoqué à Paris pour participer à la collecte et à la copie des textes⁸. Decroix, à Lille, commençait lui aussi à organiser le matériau que lui remettaient les copistes de Panckoucke, avant de les donner à Condorcet qui révisait et validait les textes, et assurait la rédaction des avertissements, des préfaces et des notes. Cette collaboration nécessitait des échanges de lettres, de brouillons de listes ou de textes copiés et annotés, dont nous aurons un aperçu plus loin. Dès cette première phase de travail, qui va de l'été 1778 à février 1779, s'organise ainsi un réseau de correspondance entre l'Hôtel des Monnaies, à Paris, où réside Condorcet, Boulogne, où se trouve la résidence d'été de Panckoucke où loge Wagnière, ainsi que Mme Denis, et Lille, où vit Decroix.

Cette première configuration du travail d'équipe se modifie en février 1779, lorsque Panckoucke revend l'ensemble des droits sur les manuscrits et le projet d'édition à une personnalité de premier plan dans le Paris des Lumières, Beaumarchais. Pendant l'hiver 1778-1779, Panckoucke a pris conscience des difficultés que présentait cette entreprise éditoriale sur un plan financier, mais aussi sur un plan politique. Sur le plan financier, tout d'abord, il a cherché à s'associer avec d'autres imprimeurs, à Lyon, Genève et Neuchâtel. Sa correspondance donne à lire ces négociations avortées⁹. En effet, en 1778, Panckoucke était déjà engagé dans

2. L'histoire de ce libraire a été étudiée par S. Tucoo-Chala (1977).

3. *Correspondance inédite de Condorcet et madame Suard* (1771-1791).

4. Cette édition doit son surnom au filet qui encadre le texte. Elle fut publiée à Genève, chez Cramer.

5. Au sujet de ce collaborateur, voir l'article de J. Marchand (1977).

6. Pour une étude de ce projet, nous renvoyons à l'article de A. Brown & A. Magnan (2005).

7. À propos de ce dernier travail de révision interrompu par la mort de Voltaire, voir S. Taylor (1974).

8. Sur le rôle et la participation du dernier secrétaire de Voltaire à l'édition de Kehl, on peut se reporter aux travaux de C. Paillard (2008).

9. Cette correspondance est conservée à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, Ms 1240.

La navette Condorcet-Ruault,
archive centrale du « Voltaire » de Kehl :
outils, pilotis, datations, documents
pour l'histoire littéraire

ANDRÉ MAGNAN

Pour Linda Gil,
pour Nicolas Rieucan,
pour Emma Gernez et Stéphanie Gavoty,
pour Claire Bustarret.

Pour l'équipe Inventaire Condorcet,
pour une équipe Kehl à venir.

De 1778 à 1789, Condorcet consacra une part essentielle de son temps et de son activité à préparer la première édition posthume des *Œuvres complètes* de Voltaire (1785-1790), dite édition *de Kehl* par son lieu d'impression ou *de Beaumarchais* pour la réalisation. Sous l'aspect proprement éditorial, intellectuel et littéraire, *de Condorcet* serait mieux dit. On peut s'en rapporter à l'imprimeur-libraire Nicolas Ruault à qui Beaumarchais avait délégué le « bureau » de l'opération – secrétariat et coordination – et qui devint ainsi l'interlocuteur attitré de l'un et l'autre, la véritable cheville ouvrière de l'entreprise : Condorcet fut « [le] seul *rédacteur* » de l'édition¹. Le terme englobe toutes les responsabilités de l'édition dite aujourd'hui savante : établissement des textes, distribution des matières, ordre et intitulé des volumes, présentation et commentaire de l'œuvre. De fait, toutes ces tâches sont documentées dans le dossier matériel de la collaboration Condorcet-Ruault, auquel on donne ici le nom de *navette*. On y voit Condorcet intégrer aux œuvres de Voltaire des inédits ou des textes non recueillis, le *Traité de métaphysique*, le *Tombeau de la Sorbonne*, etc. ; adopter ou rejeter des variantes, pour *La Henriade*, *Méropé*, *Mahomet*, etc. ; placer ou déplacer des textes : *Idées républicaines*, *Saül*, *Pot-pourri*, *Lettres indiennes* ; réunir et classer les matériaux pour en former des volumes : les *Facéties*, les *Romans*, un double tome *Politique et Législation* qui singularisera l'édition dans l'histoire posthume de Voltaire ; décider entre des titres concurrents, adosser des *Mélanges*

1. « M^e de Condorcet, seul rédacteur de la nouvelle édition, dite de Beaumarchais... », *Avertissement* de Ruault en tête d'une suite de recueils des lettres de Voltaire écartées par Condorcet (BnF, Fr 13938-13942). Au frontispice des recueils, Ruault a mis 1790, date réelle d'achèvement de l'édition de Kehl ; mais leur constitution semble postérieure à 1800. Pour l'histoire de ces matériaux, voir les lettres de Ruault à Decroix du 7 août 1788 et du 18 décembre 1808 citées p. 218, 220-221 ci-dessous.

historiques à des *Mélanges littéraires*; arrêter l'ordre de présentation des correspondances et en conformer les textes aux conventions et aux usages du temps. On le voit rédiger à mesure des avertissements (il y en aura des dizaines), des notes (des centaines) – et enfin revoir des épreuves, imposer des corrections ou des cartons, quoique ce ne fût assurément pas son fort².

Sur les dix ou douze ans d'histoire de l'édition, on dispose au départ de soixante-quinze documents décrivant directement les liens de travail entre ces deux acteurs majeurs³. C'est peu, vu leur intérêt – encore largement méconnu. Soixante sont des messages personnels : quatorze messages couplés en échange, quarante-six messages isolés ; les quinze autres documents consistent en pièces annexes : un avertissement et onze notes de Condorcet, dont les messages d'envoi manquent, et deux notes de Ruault enregistrant des remises de matériaux. L'ensemble représente en quelque sorte un *côté Ruault* de la navette.

Dans les sept cas d'échanges, le premier envoi était de lui, et c'est parce que Condorcet lui a répondu sur la même feuille, en dessous ou à côté, que son message lui est revenu avec la réponse – échanges imbriqués : indice de la plus étroite collaboration. Quant aux quarante-six messages isolés, ils sont tous de la main de Condorcet. Ruault a dû les garder sur le moment comme des pièces utiles pour le contrôle d'opérations en cours ou pour le bon ordre de ses dossiers. Il y a mis dans neuf cas une date de réception, il y a porté à l'occasion des observations ou des indications de suivi. On peut supposer qu'il aura souhaité conserver personnellement un choix de documents, dont les échanges portant sa main, en souvenir de l'époque la plus exaltante de sa carrière et de sa vie : il y ajoutera plus tard quelques notes en ce sens, pour en éclairer les circonstances ou les suites⁴.

On est évidemment loin du compte. En classant ses recueils venus de Condorcet, Ruault s'est rappelé la ferveur des années Kehl et l'assiduité de son partenaire privilégié : « Nous correspondions chaque jour avec lui pour ce long et important travail⁵ ». Comment entendre ce « chaque jour » ? L'émotion a pu colorer les souvenirs et fondre les temps dans une même continuité heureuse⁶. Mais tous les signes se conjuguent objectivement, dans la pratique de leur travail et dans les messages conservés, dans toute la documentation connue, pour suggérer un nombre indéfini, incalculable, de contacts et d'échanges nécessaires entre eux. Rien n'allait vers Condorcet, matériaux bruts ou copies préparées, sans passer par Ruault ; rien ne partait des mains de Condorcet vers les presses de Kehl, révisions ou épreuves, sans passer à nouveau par lui. Au milieu des routines d'envoi, Ruault centralisait aussi les instructions diverses de Condorcet, commandes, directives de copie, dispositions de renvoi de courrier, dont il assu-

2. BnF, NAF 24338, f. 431r, Condorcet à Ruault, s. d. : « Je vous prie de lire mes Notes avec attention, ainsi que mes corrections ». Un aveu plus clair encore, f. 499r, s. d. : « je me défie de mes distractions ».

3. Trois éléments inédits sont réapparus au cours de la préparation de ce travail, portant le total à soixante-dix-huit : il s'agit de deux messages de Condorcet et de l'Avvertissement du *Dictionnaire philosophique*, envoyé sans message mais apostillé à la réception. L'un des deux messages semble avoir occasionné une note de Ruault à l'intention de Beaumarchais. On trouvera ces nouveaux documents référencés à la fin de l'annexe I.

4. Le cas le plus remarquable est son annotation d'un billet de Condorcet sur la fuite des *Mémoires* de Voltaire en avril 1783, qu'on lira plus loin dans la section 4. Le même esprit de témoignage anime plusieurs recueils de lettres que Ruault conserva soigneusement, dont ses lettres à Decroix, autre collaborateur de l'édition de Kehl : il en fit un « Extrait » décrit plus loin (voir section 3) et exploité à la suite du présent article. Un choix de lettres de Ruault a paru dans Ruault (1976).

5. BnF, Fr 12938, *Avvertissement* (voir la n. 1). « Nous », c'est Ruault lui-même dans cette évocation de style soutenu.

6. Voir sa lettre à Decroix du 6 décembre 1825 : « Le temps le plus agréable de ma longue vie est celui que j'ai passé à revoir [les œuvres de Voltaire] avec vous, et m^e de Condorcet », p. 221 ci-dessous.

marchais, qui s'y trouvent nommés, l'un comme préparateur du texte, l'autre comme décideur ultime. « M. de Voltaire » surtout y est intensément présent, ses idées, ses goûts, qu'il ne faudra pas trahir. Ruault l'invoque côté texte : « m. de Voltaire aiant traité deux fois la même matiere dans les questions et les mélanges, elle se trouve rapprochée par la subdivision des sections » – le rapprochement généralisé est justifié par son exemple ; et Condorcet côté titre : « M. de Voltaire prenait des titres plus simples » – choix d'écriture, où le message est en jeu. Un engagement de fidélité domine ce moment décisif. Pour tous, pour chacun, pour Beaumarchais lui-même qui devra composer, comme éditeur financier, entre principes et risques, *M. de Voltaire* reste le référent intime, une sorte de consultant – virtuel, proche et vivant. La question, je crois, fut toujours pour eux : *que dirait Voltaire ?* (Ici, une parenthèse me tient à cœur, car je dois ce témoignage aux hommes de Kehl après avoir si longtemps fréquenté les archives de leur travail : quel autre éditeur, *mutatis mutandis*, aura eu plus d'attention, de respect, de scrupule à l'égard de l'auteur ? Ils sentaient encore sa présence tutélaire, après avoir été ses contemporains. Je sais bien qu'on a pris l'habitude de leur contester tout cela depuis quelque trente ou quarante ans, mais c'est, il faut le dire, sur des critères anachroniques, dans des vues courtes ou basses ou faciles, par ignorance au début, par entraînement à la fin¹⁰¹ – on en reviendra un jour, pour faire alors le bilan de cette rupture et de ses effets. Le plus tôt sera le mieux.)

Le point de départ est anodin : un problème de référencement des premières notes de l'*Essai sur les mœurs*. Condorcet vient d'aborder l'œuvre par la *Philosophie de l'histoire*, devenue son « Introduction ». Il y renverra sept fois aux écrits alphabétiques (K16, p. 44, 55, 80, 101, 117, 195 et 225), et ces sept notes font problème : il y reprend les anciens titres « abécédaires », alors que la nouvelle édition doit les fondre en un seul ouvrage, sous un même titre – sauf à revenir sur la décision prise ? On voit que Ruault a déjà consulté Beaumarchais, qui tient pour la refonte, sous réserve d'un titre à parfaire, *dictionnaire* lui semblant à garder. À lire isolément cet échange, on s'imaginerait qu'il fut décisif à lui seul, au moins pour ce titre qui semble sortir tout formé, tout tracé de la plume de Condorcet : « On pourrait mettre Dictionnaire philosophique titre que l'ouvrage a déjà porté. » C'est effectivement ce libellé qui va s'imposer au frontispice des volumes, avec l'intégration de tous les textes (K37-K43). Mais rapportée à d'autres données, la situation révèle des attendus plus nuancés ; et quant à l'option de fond, il faut le rappeler, sa première délibération remontait au temps de Voltaire et à Voltaire lui-même.

Deux échanges inédits Ruault-Decroix décrivent plus précisément les circonstances. Un mois plus tôt, le travail de Decroix était encore entre les mains de Ruault : « Le Dictionnaire historique, critique et philosophique que vous avez formé, d'accord entre nous, des mélanges et des Questions, est prêt à passer sous les yeux de M. de Condorcet [...] » – on trouvera cette lettre de Ruault du 14 juillet 1781 citée plus au long, p. 205 ci-dessous. Le jeu des soulignés peut suggérer que le titre restait ouvert ; mais le texte était prêt : « formé, d'accord entre nous », il entrait dans la dernière phase du processus. « Entre nous » renvoie à l'accord de 1779 qui cadrerait le travail de rédaction entre Decroix (côté matériaux) et Condorcet (côté

101. J'ai mentionné plus haut S. Taylor (1974) et J. Vercurysse (1986). Sur le *Dictionnaire philosophique* de Kehl, voir *Brown-Magnan*, n. 107. Quant au traitement des correspondances, on n'a jamais bien distingué les périodes Panckoucke et Beaumarchais, d'où des généralisations abusives : voir Vercurysse (1980). On trouvera des mises au point à <c18.net/vo/vo_pages.php?nom=vo_oc_liste>, en particulier pour les tomes IB et 33 des OCV.

Doc. 1

395

Avant l'honneur de saluer
 Monsieur le marquis Condorcet & de lui
 envoyer le voyage de Berlin.
 Il lui demande si on laissera
 subsister dans les notes de l'essai
sur les mœurs les renvois aux
 Questions sur l'Encyclopédie, aux Mélanges
 à la Raïson par Alphabet: titres qui
 ne subsisteront plus dans la nouvelle
 édition si l'on adopte celui de
Dictionnaire historique, critique et philosophique
 pour le quel toutes ces matières abécédaires
 ont été réunies par un de croix, et
 dont Monsieur de Condorcet a les
 premiers volumes contenant A jusqu'à
 I. Si ce titre général de Dictionnaire
 est adopté; je mettrai ce nom au lieu
 des autres. M^r. de Beaumarchais
 le trouverait le meilleur et le plus
 utile pour les lecteurs qui, à ce voyage,

Condorcet vu par Ruault

ANDRÉ MAGNAN

On trouvera ici toutes les références à Condorcet des lettres de Ruault à Decroix (*Extrait*) entre 1781 et 1825. J'y ai ajouté à la fin un extrait d'une lettre de Ruault à son frère Brice, écrite en février 1792 : on peut la lire, deux ans avant l'événement, comme une sorte de *tombeau* de Condorcet marchant à sa mort, dans les mêmes idées qui l'avaient de tout temps attaché à Voltaire – et à ce *Voltaire de Kehl* dont le souvenir lui revient à l'esprit parmi les périls : « jetez les yeux, mon cher ami, sur la note 42, page 300... » Détaché de la série, cet ultime témoignage signe l'évidence d'une double fidélité, de Condorcet à Voltaire, et de Ruault à l'un et l'autre.

L'estime et l'affection dominent. Après Voltaire, après d'Alembert, Condorcet doit être et sera le « général », le « chef de la philosophie » (2 novembre 1783). Dès 1781, au tout début de ce relevé, il est « *notre capitaine* ». La dernière figure, concentrant les signes d'un dévouement sacré, sera celle du « lévite » écrivant la *Vie* du Moïse des temps futurs, après avoir si bien édité son œuvre (9 avril 1789).

Il est encore souvent question ici de l'édition de Kehl, mais sous un autre aspect, qui complète la navette et qui l'éclaire. Au-delà du déroulement des tâches, de la gestion des urgences, on découvre dans ces lettres, de l'intérieur, une vision d'époque, propre à ces *voltairiens* que furent les hommes de Kehl. Le moment historique, les forces sociales et le combat politique sont plus directement pris en compte, les adversaires sont nommément désignés, un horizon d'avenir est tracé. Détaché sur ce fond, Condorcet est l'objet d'un regard singulier qui l'individualise, observant dans l'homme même, sans fascination héroïque, ses engagements, ses forces et ses faiblesses, son incurable distraction d'intellectuel, ses prudences, son assurance de jugement – et on ne sait quelle « douceur » aussi, mystérieuse, qui le sauve ou déjà le condamne.

J'ai naturellement restreint l'annotation des extraits qui recourent des éléments de la navette Condorcet-Ruault, étudiée par ailleurs. En revanche, dans les cas de données inédites sur l'activité, les responsabilités ou les décisions éditoriales de Condorcet, j'ai cru devoir entrer dans le détail des faits et des situations, y compris par des références techniques au corpus voltairien, aux problèmes qu'il posait et peut poser encore : on ne saurait apprécier le travail de Condorcet en tant que rédacteur du premier *Voltaire* posthume, ni le rôle de Ruault et Decroix à ses côtés, qu'en prenant la mesure des difficultés de leur tâche.

Je dédie ces pages de témoignage venues de Nicolas Ruault à Anne et à Francis Vassal.

Les titres n'ont ici qu'une valeur indicative, compte tenu de la portée parfois différente des contextes.

[Un revenant nommé Longchamp]

Paris, le 23 mai 1781, « Lettre II^e », p. 4-7

Monsieur,

J'ai vu le S^r Longchamps. il est venu ici avec tous ses portefeuilles¹. Je l'ai mené chez m. de Condorcet qui a examiné les papiers que cet homme avait de m. de Voltaire, dès l'année 1749, à la mort de Mad^e Du châtelet, et surtout le manuscrit du *traité de métaphysique*. M. de Condorcet m'a écrit le lendemain que la matière se trouve, en général, dans les divers morceaux que l'auteur a publiés dans les *questions* sur l'Encyclopédie, dans les *Mélanges*, les *lettres de Memmius* &^a Mais que cependant il y a des questions sur lesquelles m. de Voltaire a prononcé son avis plus fortement qu'ailleurs. Cet ouvrage est bien de lui. m. de Condorcet pense qu'il peut servir à l'histoire des opinions de m. de Voltaire, histoire qui fera une partie de sa vie. il conseille donc de l'acheter à bon marché². Longchamps l'a laissé avec tous les autres papiers, pour six louis. M^r Panckoucke qui est chargé, par le contrat de cession des M^s de Voltaire, des acquisitions subséquentes, a envoyé promener Longchamps. Comme on est obligé de communiquer à ce libraire les pièces à acquérir, l'ancien secrétaire a été le trouver ; il est revenu très-mécontent de cette démarche. Ainsi l'acquisition sera pour le compte de m. de Beaumarchais qui n'est pas si près regardant. il est souvent désagréable et fâcheux d'avoir à faire à une tête comme celle de m. Panckoucke³. [...]

La correspondance de l'abbé Moussinot ne paraît pas encore⁴. ... je ne sais si m. de Condorcet a fait imprimer la réponse en question ; je m'en informerai demain à lui-même et je vous en donnerai connaissance⁵. Longchamps m'a promis d'écrire toutes les anecdotes et toutes les aventures dont il a été témoin lors qu'il était attaché à m. de Voltaire, depuis 1743 jusqu'en 1753 ou 54. il a déjà mis la main à l'œuvre ; il a donné quelque chose sur mad^e Duchâtelet et sa mort, sur m. de Richelieu : on fera de cela ce qu'on voudra, et on lui donnera quelques pistoles pour sa peine⁶. [...]

1. Ancien copiste de Mme Du Châtelet (1746), puis de Voltaire (jusqu'en 1751), Sébastien Longchamp (1718-1793) vendit aux éditeurs de Kehl un ensemble de matériaux décrits par les trois premières lettres de ce recueil et par les réponses de Decroix, dont principalement le *Traité de métaphysique*. Il avait vendu à Panckoucke en 1778 un premier lot de manuscrits (voir ci-dessus, p. 149 et n. 22).

2. C'est le résumé fidèle de l'expertise de Condorcet consignée dans A1 – qu'on date ainsi [vers le 20 mai 1781].

3. Ce fut l'un des litiges, variés et renouvelés jusqu'en mai 1783, du contrat Panckoucke-Beaumarchais de 1779 (voir ci-dessus, p. 152, 154-155).

4. *Lettres de M. de Voltaire à M. l'abbé Moussinot, son trésorier, écrites, depuis 1736 jusqu'en 1742, pendant sa retraite à Cirey chez Mme la M^{is}e Du Châtelet [...]*, publiées par M. l'abbé D*** [Duvernet]. Le volume parut à la fin de 1781. Ces lettres furent la première révélation, largement favorable, d'un Voltaire intime et familier. L'édition de Kehl allait les intégrer à la correspondance générale. Voltaire avait dissuadé Duvernet, son futur biographe, de les exploiter (D17974).

5. Il s'agit d'une réponse de Condorcet à un mandement de l'évêque d'Amiens du 9 avril 1781 contre l'édition de Kehl : voir les lettres 5 et 7.

6. Ces lignes inédites jettent un jour cru sur l'origine et les débuts de ce qui allait devenir, quarante-cinq ans plus tard, les prétendus « Mémoires » de Longchamp. Le caractère rapsodique de la première rédaction du texte publié par Decroix et Beuchot, après refonte et réécriture, dans les *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages par Longchamp et Wagnière, ses secrétaires* (1826, 2 vol.) a été récemment mis en évidence par la première édition du texte original, tel qu'il sortit des mains de Longchamp. Voir Sébastien Longchamp, *Anecdotes sur la vie privée de Monsieur de Voltaire*, éd. Frédéric S. Eigeldinger et Raymond Trousson, Paris, 2009. Les morceaux les plus anciens du texte correspondraient apparemment aux p. 73-74 (anecdote sur Richelieu) et 96-103 (mort de Mme Du Châtelet) de cette édition. On note au passage le double glissement de dates qui étend indûment le temps de service du secré-

Résumés | Abstracts

Eric SZULMAN, Institutions et dynamiques historiques de l'économie, Université Paris I

Aux sources d'une activité administrative : la correspondance entre Condorcet et Trudaine au sujet de la navigation intérieure sous le ministère Turgot

Une quinzaine de lettres, que Condorcet a adressées à Trudaine de Montigny, sont conservées aux Archives nationales dans la section des Travaux publics du ministère de l'Intérieur (sous-série F¹⁴). Cette correspondance dispersée résulte de l'action administrative que l'académicien a exercée sur plusieurs affaires de canaux, sous le ministère Turgot. Elle révèle son ambition d'instaurer, sur ce champ d'action publique en construction, un gouvernement des savants qui orienterait et déciderait des aménagements nécessaires à l'avènement d'un système de navigation intérieure. Elle dévoile aussi certains éléments clés de la conception libérale, fondée sur l'initiative privée, que le jeune académicien rêve d'imposer contre l'orientation publique jusqu'alors promue. Elle permet surtout de comprendre que la rédaction de son *Mémoire sur le canal de Picardie* de 1780 a pour origine son échec dans l'exercice des fonctions qu'il a occupées entre 1775 et 1777.

The sources of administrative activity : the correspondence between Condorcet and Trudaine on inland waterways in the Turgot ministry Fifteen letters that Condorcet addressed to Trudaine de Montigny remain in the Travaux publics du ministère de l'Intérieur section of the Archives nationales (sub-series F¹⁴). This correspondence resulted from the administrative action related to canals that the academician undertook under the Turgot ministry. It reveals his intention to introduce, in the field of public action then under development, a system of government by scientists and technicians capable of guiding and implementing the creation of a network of inland waterways. It also reveals some key elements of the liberal philosophy, based on private initiative, with which the young academician sought to replace the prevailing public policies. The correspondence serves primarily to demonstrate that Condorcet's 1780 memoir on the Picardy canal was prompted by his failure in the positions he held between 1775 and 1777.

Calgero Alberto PETIX, Università degli studi di Catania

Vers le républicanisme : l'évolution de la pensée politique de Condorcet à la lumière de sa correspondance avec Brissot

Plusieurs biographes et historiens du XX^e siècle ont tenté de démontrer la cohérence de la pensée politique de Condorcet, alors qu'à l'époque de la Révolution, la propagande en avait dénoncé les « variations politiques ». Les trois pièces inédites analysées ici, qui font partie d'une correspondance plus large conservée à Paris, principalement au Musée des lettres et manuscrits, marquent trois moments différents de l'attitude de Condorcet envers la forme institutionnelle de l'État français. Dans la première lettre, où Condorcet fait allusion à un article de Brissot publié dans le *Patriote français* et qui peut être datée du vendredi 7 août 1789, les préoccupations pour la

restauration de l'ordre politique semblent être, pour lui, plus urgentes que la réforme de la forme de l'État, plus importantes, à cet instant, que l'extension au peuple du *droit de cité*. Dans la deuxième pièce, parue dans le *Patriote français*, le 25 mars 1791, Condorcet précise les caractéristiques d'une monarchie conforme à la liberté et aux lumières, dont il fallait bien, à ce moment-là, établir les pouvoirs et les limites. Condorcet y dénonce « une nouvelle secte politique » qui, d'après lui, se développe en France. La cible de l'attaque du philosophe est probablement le mouvement conduit par Mirabeau auquel il reproche de préférer « une constitution mitoyenne entre la liberté et l'esclavage » à « une constitution libre ». La dernière lettre concerne l'attitude de Condorcet, en 1791, au sujet de la charge royale de commissaire de la Trésorerie nationale. Le 8 avril 1791, Condorcet, proposé par Mirabeau, est nommé commissaire de la Trésorerie nationale, ce qui peut être considéré probablement comme un acte ambigu de la part du philosophe. Alors qu'il est en train de défendre le principe électif comme principe général Condorcet semble être conscient de la signification politique de cette charge et il tente de se justifier auprès de Brissot.

Towards republicanism: A reassessment of Condorcet's political thought through his correspondence with Brissot in the early years of the Revolution Revolutionary propaganda attacked Condorcet's shifting political opinions, a charge against which twentieth-century biographers and historians have attempted to defend him. This chapter analyses three previously unpublished documents held at the Musée des lettres et manuscrits in Paris. They illustrate three different moments in Condorcet's attitude to French institutions in the early years of the Revolution. In the first letter, probably written on Friday 7 August 1789, Condorcet's main objective seems to be the restoration of political order, not State reform or popular participation. In the second document, published in *Le Patriote Français* on 25 March 1791, Condorcet calls for a monarchy favourable to liberty and enlightenment and defines its powers and its boundaries. Probably referring to Mirabeau's party, Condorcet attacks "a new sect in politics" which advocates "a constitution half-way between freedom and slavery" instead of "a free constitution". On 8 April 1791, on Mirabeau's suggestion, Condorcet was made Commissioner of the National Treasury. This can be considered as an ambiguous political act. In the last letter to Brissot, Condorcet tries to justify himself, as he seems to be aware of the political significance of his accepting a royal office while simultaneously publicly advocating the elective principle in politics.

Manuela ALBERTONE, Università di Torino

Condorcet et ses correspondants américains : de grands interlocuteurs et de petites découvertes

Jusqu'à présent, les témoignages qui nous sont parvenus concernant la correspondance entre Condorcet et ses interlocuteurs américains, Benjamin Franklin, Thomas Jefferson et John Adams, sont étroitement liés à son double rôle d'homme de science et de protagoniste politique. Les lettres de Condorcet à Franklin durant la période 1773-1788 sont marquées par des contacts cordiaux, même si elles ne révèlent pas une réelle familiarité. Franklin demeura en tout cas pour Condorcet un véritable intermédiaire pour accéder aux milieux américains. En comparaison, la correspondance avec Jefferson fut marquée par un ton différent, révélateur d'une plus forte affinité. La correspondance entre les deux hommes se déroula entre 1787 et 1792. Elle fut caractérisée par une forte empreinte politique entre les deux interlocuteurs qui demeuraient aussi des savants. Le seul document connu à ce jour concernant la correspondance entre Condorcet et John Adams est une pièce significative, datée du 19 février 1787, qui donne un élément d'explication supplémentaire aux raisons pour lesquelles a échoué la première tentative de traduction en français de *A defence of the Constitutions of government of the United States of America*.

Condorcet's American correspondents. Great names and minor discoveries Condorcet's remaining letters to and from American correspondents (Benjamin Franklin, Thomas Jefferson and John Adams) reveal his double status as a scientist and as a politician. He corresponded with Franklin from 1773 to 1788. Though in friendly terms, the two men never became truly intimate. Franklin was however instrumental in introducing Condorcet to American circles. In comparison, his correspondence with Jefferson from 1787 to 1792 reveals a closer affinity. The letters demonstrate their agreement on political issues and their shared interest in the sciences. Only one letter to John Adams survives. Dated 19 February 1787, it helps to understand why the first French translation of *A defence of the Constitutions of government of the United States of America* was never completed.

Linda Gil, Université Paris IV

Condorcet, éditeur de Voltaire, une correspondance en réseau

Admirateur éclairé de Voltaire, Condorcet est choisi par Panckoucke et Beaumarchais comme directeur scientifique et rédacteur principal de la nouvelle édition posthume des œuvres désormais complètes du grand homme, dès l'automne 1778. Cette nouvelle activité, qui va l'occuper pendant dix ans, de 1779 à 1789, s'ajoute aux nombreuses autres activités et responsabilités officielles de Condorcet, secrétaire de l'Académie des sciences depuis 1776, puis, à partir de 1782, membre de l'Académie française. Mais ce travail est d'abord un travail d'équipe, qui se constitue rapidement en un réseau de correspondants de dimension locale, nationale et européenne, dans lequel Condorcet occupe une place centrale. A partir de quelques éléments de la correspondance et des papiers de Condorcet, cette contribution présente d'abord ceux qui ont pris part à cet échange de lettres pour suggérer la dimension polyphonique de cette correspondance et tente de montrer quels furent sa position et son rôle dans ce travail éditorial aux lourds enjeux politiques. Il analyse ensuite l'aspect philologique du travail éditorial conduit par l'équipe de Condorcet, et démontre enfin l'engagement politique de Condorcet pour mener à bien l'édition du « Grand Voltaire de Kehl », en butte à la censure religieuse et politique.

Condorcet as Voltaire's editor : a network of correspondence In the autumn of 1778, Panckoucke and Beaumarchais chose Condorcet as scientific editor and primary contributor to the new posthumous edition of the great *philosophe's* complete works. For the next ten years, from 1779 to 1789, Condorcet undertook these editorial responsibilities alongside his other numerous activities (he had been secretary to the Académie des sciences since 1776 and a member of the Académie française since 1782). This was however a collective enterprise which brought together local, national and European contributors, a network in which Condorcet occupied a central position. This article is based on selected documents from Condorcet's papers and letters and analyses the political significance of this editorial work. First, it presents those who took part in this exchange of letters. It then analyses the philological meaning of the editorial work conducted by Condorcet's team. Lastly, it demonstrates Condorcet's political commitment to defend « the great Kehl Voltaire » against religious and political censorship.

André Magnan, Université Paris X

La navette Condorcet-Ruault, archive centrale du « Voltaire » de Kehl : outils, pilotis, datations, documents pour l'histoire littéraire

Cette étude porte sur la navette de correspondance établie par Condorcet, éditeur intellectuel de la première collection posthume des œuvres complètes de Voltaire (1784-1790), dite édition de Kehl, avec le libraire Nicolas Ruault, l'assistant direct de Beaumarchais, qui en coordonna les opé-

rations. Soixante-quinze éléments répertoriés, couvrant dix ans de la plus étroite collaboration : ce document capital éclaire de l'intérieur les options, les décisions, l'esprit du travail de Condorcet comme éditeur de Voltaire. Curieusement, ces textes sont restés inédits, la plupart inexploités. L'absence de dates, la disparition des annexes, l'opacité de la lecture littérale, le caractère elliptique des références ont découragé l'approche de cet ensemble majeur, connu et délaissé. En rapportant systématiquement les pièces du puzzle aux vestiges matériels conservés ou retrouvés de l'archive générale de l'édition – elle-même en voie de restitution –, on a pu dater la plupart des éléments de cette navette centrale du *Voltaire* de Kehl et reconstituer le processus du travail de Condorcet. Cette étude se présente à la fois comme un essai de description critique des matériaux de l'archive de Kehl et comme une illustration de leur intérêt toujours actuel pour la recherche dix-huitiémiste et l'histoire littéraire.

The Condorcet-Ruault shuttle. A central archive for the Kehl edition of Voltaire: tools, guides, dates and documents for literary history This article studies the epistolary exchanges between Condorcet, the editor of the first posthumous edition of Voltaire's complete works (1784-1790), also known as the Kehl edition, and the publisher Nicolas Ruault, Beaumarchais's closest collaborator, who coordinated the publishing operation. The archive contains 75 items bearing witness to a close editorial collaboration. It is unprecedented in the light it throws on ten years of day-to-day business. It illuminates from within Condorcet's choices as the editor of Voltaire. Most of these letters have remained unpublished and little studied, probably because many are undated, hard to understand and elliptical. This article relates the correspondence to other sources pertaining to the Kehl edition. Most items have been dated, which provides a solid basis for a study of Condorcet's contribution. This study provides a critical description of the materials in the Kehl archive. It also reveals it as a crucial source for our understanding of eighteenth-century literary history.

André Magnan, Université Paris X

Condorcet vu par Ruault

Ce texte, rédigé à l'origine pour servir d'annexe au précédent, rassemble l'intégralité des souvenirs et témoignages inédits de Ruault sur Condorcet trouvés dans ses lettres à Jacques-Joseph Decroix, autre collaborateur de l'édition de Kehl.

Condorcet seen by Ruault This text was first conceived as an appendix to the preceding article. It brings together all known (and as yet unpublished) testimonies of Ruault on Condorcet, especially those that can be found in his letters to Jacques-Joseph Decroix, another contributor to the Kehl edition.

Index des noms

- Abadie (avocat) : 86
- Adams, John : 31, 33, 83, 91-93, 104, 105, 106, 228-229
- Agay de Montigney, François-Marie-Bruno d' : 46, 46n, 50, 50n
- Albertone, Manuela : 7, 10, 31, 33, 34, 64, 80, 83-107, 228
- Alembert, Jean Le Rond d' : 15, 20, 21, 44, 44n, 45n, 47, 50n, 61, 87n, 112, 119, 141n, 155, 156, 157, 158, 175, 175n, 176n, 177, 203, 207, 209, 209n, 210, 211, 212n, 218, 218n, 219, 219n, 221n
- Alengry, Franck : 63, 69n, 72n, 80
- Amic, Auguste : 68n, 80
- André, Antoine-Balthazar-Joseph d' : 69
- Angivillers de La Billarderie, Charles-Claude, comte d' : 20
- Anisson, Jacques : 145, 145n, 163
- Anisson-Duperron, Étienne-Alexandre-Jacques
Anisson, dit : 154, 163, 180, 202, 223, 225
- Anson, Pierre-Hubert : 69
- Appleby, Joyce : 92n, 106
- Arago, François : 25, 28, 36, 59, 78, 104
- Arago, les : 28
- Argenson, René-Louis de Voyer, marquis d' : 70n, 80
- Argental, Charles-Augustin Feriol, comte d' : 122, 157n, 159n, 173, 198, 211, 211n, 212, 213n, 214n, 221n
- Argental, les d' : 158
- Arnaud *voir* Baculard d'Arnaud
- Artois, Charles-Philippe, comte d' : 50
- Audouin, François-Xavier : 68n
- Bach, Johann Sebastian : 28
- Bachaumont, Louis Petit de : 195
- Baculard d'Arnaud, François-Thomas-Marie de : 211, 211n, 212n
- Bade, margrave de *voir* Karl Friedrich
- Badinter, Élisabeth : 25, 39n, 61, 112, 137
- Badinter, Robert : 39n, 61, 73, 80
- Baker, Keith Michael : 9, 10, 11, 39n, 61, 65, 66, 80, 87n, 106
- Bancroft, Edward : 88n, 105
- Banks, Joseph : 15, 17
- Banneker, Benjamin : 90
- Barber, Giles : 111n, 136
- Barbeau-Dubourg, Jacques : 85n
- Barbier, Antoine-Alexandre : 26
- Bardin, Jean-Paul : 147, 224
- Bareith (Bayreuth), margravine de *voir* Wilhelmine
- Barnave, Antoine-Pierre-Joseph-Marie : 68n, 69n, 73
- Baskerville, John : 116
- Bassenge, Jean-Nicolas : 202, 207, 207n
- Baume, Sandrine : 106
- Beaulieu, Joseph-Louis de : 86, 86n
- Beaumarchais, Pierre-Augustin Caron de : 32, 37, 111-114, 116, 117, 119, 122n, 128, 132-137, 139, 139n, 140n, 141, 143-146, 148-159, 163, 164n, 169-172, 174-177, 179-181, 183-185, 190, 195-198, 204, 204n, 206, 206n, 207n, 208, 209, 209n, 213, 213n, 215, 216n, 218, 218n, 219n, 220n, 222-225, 229, 230
- Beaumont, Jean-Louis Moreau de : 44n
- Beaurepaire, Pierre-Yves : 32n, 36, 37
- Beauvau, Jean-Charles-Juste de Beauvau-Craon, prince de : 208
- Belin, Jean-François : 18n, 27
- Bengesco, Georges : 177, 183n, 225
- Berès, Pierre : 130n, 198

- Bergasse, Nicolas : 68n
 Bergounioux, Édouard : 18n, 27
 Berkvens-Stevelinck, Christiane : 32n, 36
 Bernoulli, les : 15
 Bertin, Henri-Léonard-Jean-Baptiste : 39, 40, 48, 48n
 Bertrand, Joseph : 18
 Bessire, François : 111n, 136
 Besterman, Theodore : 16, 25, 136, 160n, 223
 Beuchot, Adrien-Jean-Quentin : 183, 204n
 Bevos (correspondant de Franklin) : 85n, 105
 Blauw, Dirk et Cornelis : 60, 61, 136
 Bodin, Jean : 69
 Bodin, Thierry : 7, 115n
 Bodinier, Gilbert : 86n, 106
 Boileau, Nicolas : 170
 Bond, Thomas : 85n
 Borda, Jean-Charles de : 89, 101
 Bossuet, Jacques-Bénigne : 69
 Bossut, Charles : 20n, 25, 44, 44n, 45, 45n, 47, 49n, 50, 50n, 59
 Bots, Hans : 36
 Bouchet, Bertrand : 49n
 Boufflers Remiencourt, Marie-Françoise-Catherine de Beauvau, marquise de : 196
 Boulainvilliers, Henri, comte de : 167
 Bouvard de Fourqueux, Michel : 42, 42n, 47, 56, 60
 Bower, Peter : 24n, 27
 Boyd, Julian P. : 104
 Brian, Éric : 9
 Brisson, Mathurin-Jacques : 101
 Brissot de Warville, Anacharsis : 19
 Brissot de Warville, Jacques : 19, 19n, 20, 25, 30, 31, 31n, 34, 35, 36, 37, 63-81, 88n, 105, 227-228
 Brown, Andrew : 32n, 36, 112n, 117n, 136, 147, 148-149, 159, 161n, 168, 173, 180n, 181, 185n, 189, 190, 191, 193, 223
 Bru, Bernard : 9, 10, 22n, 27, 29, 36
 Brutus : 181
 Buache, Philippe : 42
 Buffon, Georges-Louis Leclerc, comte de : 18, 26, 113
 Bustarret, Claire : 9, 10, 14, 22n, 23, 23n, 25n, 27, 60, 60n, 61, 79, 79n, 80, 136, 136n, 139, 202, 224, 224n, 225
 Buzot, François-Nicolas-Léonard : 68n, 69
 Cabanis, Pierre-Jean-Georges : 26
 Cadet de Chambine, Camille : 40, 42, 43n, 44n, 47, 53, 54, 56, 59
 Cahen, Léon : 9, 63, 64n, 65, 69n, 72n, 73n, 80
 Calas, Jean : 216n
 Camus, Charles : 42
 Candaux, Jean-Daniel : 7, 10, 21n, 25n, 27
 Cardot, Étienne : 18, 18n, 27
 Caritat, les : 53, 59
 Caritat de Condorcet, Jacques-Marie, évêque de Lisieux : 163, 209, 210
 Carra, Jean-Louis : 68n, 220n
 Cassini, Dominique, comte de, dit Cassini IV : 101
 Catherine II, impératrice de Russie : 113, 132, 133, 137, 158, 175, 176n, 216, 216n
 Caussy, Fernand : 71n, 80
 Caylus, Marthe-Marguerite Le Valois de Villette de Marçais, marquise de : 155, 213, 213n, 214n, 225
 Cento, Alberto : 9
 Chabaud, Antoine-Charles : 46, 46n, 47, 48, 48n, 50, 50n, 56, 59
 Champion de Cicé, Jérôme-Marie : 68n
 Champs, Emmanuelle de : 7, 10, 25n
 Chapront, Michelle : 9
 Charles XII, roi de Suède : 156, 184, 190
 Chassagne, Annie : 9, 18n, 25n, 27
 Chaumont de La Millière *voir* La Millière
 Chinard, Gilbert : 84n, 106
 Chirol, Barthélemy : 213, 213n
 Choiseul, Étienne-François, duc de : 43, 43n, 44, 44n, 176, 217
 Choiseul, Louise-Honorine Crozat du Châtel, duchesse de : 43n, 217
 Chouillet, Anne-Marie : 9, 10, 106, 107, 132n, 136, 137, 207n
 Churchman, John : 89n, 105
 Cideville, Pierre-Robert Le Cornier de : 212, 212n
 Clavière, Étienne : 72
 Clément, Jean-Marie-Bernard : 161, 170, 212

INDEX DES NOMS

- Cléopâtre : 212n
 Clermont-Tonnerre, Stanislas, comte de : 68n
 Clugny de Nuits, Jean-Étienne-Bernard Ogier de : 50, 50n
 Coigny, Aimée de : 27
 Colbert, Jean-Baptiste : 39, 62
 Condette-Marcant, Anne : 42n, 61
 Condorcet, Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de : *passim*
 Corneille, Pierre : 150, 154, 157, 165, 175, 175n, 210
 Cornu, Laurence : 68, 80
 Coulomb, Charles-Augustin : 101
 Coutel, Charles : 9
 Cramer, Gabriel : 112, 147, 147n, 166, 224
 Crampe-Casnabet, Michelle : 9
 Crépel, Pierre : 9-11, 22n, 25, 27, 29, 36, 78, 80, 106, 107, 136, 137
 Crozat, Antoine, marquis du Châtel : 43, 54
 Crozat, Louis-Antoine, baron de Thiers : 43n
 Crozat du Châtel, Louise-Honorine *voir* Choiseul
 Dakin, Douglas : 39n, 61
 Dambourney, Louis-Auguste : 212n
 Danton, Georges-Jacques : 68n
 Darmstaedter, Ludwig : 21n, 26
 Daubenton, Louis-Jean-Marie : 85n
 Dauchel de Magny (receveur à Saint-Quentin) : 21n
 Debourges, Claude-Antoine : 64n
 De Brie (ingénieur) : 46, 47, 48n, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 58, 59
 De Cotte, Jules-François : 42n
 Decroix, Jacques-Joseph-Marie : 17n, 26, 32, 33, 35, 36, 112-117, 119-123, 126-127, 132, 132n, 133, 133n, 134n, 135-137, 139n, 140n, 141n, 143, 143n, 144, 145, 145n, 146n, 147-159, 160n, 161n, 162, 163, 164n, 165-166, 167n, 169n, 170-171, 173-178, 180-185, 189, 190, 191, 197, 202, 203-223, 230
 De Francesco, Antonino : 106
 Delessart, Jean-Marie-Antoine-Claude de Valdeck de Lessart, dit : 69n
 Delisle de Sales, Jean-Baptiste-Claude : 178
 Delmas, Bruno : 61
 Delolme (De Lolme), Jean-Louis : 107
 Delon, Michel : 37
 Delsaux, Hélène : 63, 80
 Denis, Marie-Louise Mignot, Mme : 37, 112, 114, 145, 146, 152n, 175n, 190, 195, 221n, 225
 Desmoulins, Camille : 68n
 Destutt de Tracy, Antoine : 88, 107
 Dicquemare, Jacques-François : 172n
 Diderot, Denis : 15, 28, 87n, 119, 225
 Didier, Béatrice : 27
 Dietrich, Philippe-Frédéric, baron de : 63
 Dorigny, Marcel : 9, 63n, 80
 Dubois, Guillaume, abbé, puis cardinal : 127
 Dubourg *voir* Barbeau-Dubourg
 Du Châtelet, Émilie de Breteuil, marquise : 179, 204, 204n
 Duclos, Charles Pinot : 15
 Du Coudray, Charles-Jean-Baptiste Tronson : 86
 Du Deffand, Marie-Anne de Vichy Chamrond, Mme : 178, 208, 208n, 217, 217n, 218n
 Dumas, Françoise : 9
 Dumas, William F. : 87, 87n, 105
 Dupaty, Charles-Marguerite-Jean-Baptiste : 216, 216n
 Dupin, Charles-André : 18n, 27
 Dupont de Nemours, Pierre-Samuel : 91, 92, 93, 93n, 105
 Dupré de Saint-Maur, Nicolas : 49n
 Duranton, Henri : 136, 137
 Du Tremblay, Antoine-Pierre : 72
 Duvernet, Théophile-Imarigeon : 204, 214, 214n
 Duvillard de Durand, Emmanuel-Étienne : 20
 Edelsheim, Wilhelm von : 132, 133, 215
 Eigeldinger, Frédéric S. : 204n
 Enville *voir* La Rochefoucauld
 Essuile (Essuiles), Jean-François de Barandiéry-Montmayeur, comte d' : 49n
 Etallonde, Jacques-Marie-Bertrand Gaillard d' : 130n, 217n, 218n
 Euler, Johann Albrecht : 25, 26
 Euler, Leonhard : 15, 26, 28
 Faccarello, Gilbert : 9
 Fatio de Duillier, Nicolas : 205, 205n
 Fauchet (ouvrier à la Monnaie de Paris) : 86, 94, 95

- Faure, Edgar : 39n, 61
 Favier, Lucie : 40n, 61
 Feuillet de Conches, Félix-Sébastien : 19n
 Fillon, Benjamin : 152n
 Foliot, Gérard : 25n
 Foncin, Pierre : 39n, 61
 Fontana, Biancamaria : 106
 Forceville de Méricourt, Louis-Benoît : 43n, 44, 44n
 Formey, Jean-Henri-Samuel : 15, 17, 20
 Fourcroy (brigadier) : 50n
 Fourcroy, Antoine-François, comte de : 31n
 Fourqueux *voir* Bouvard de Fourqueux
 Franklin, Benjamin : 15, 31, 33, 33n, 34, 83-89, 92-102, 104-106, 228, 229
 Frécheville (officier du corps du Génie) : 50n
 Frédéric II, roi de Prusse : 66, 79, 119-122, 132, 133, 135, 156, 157, 158, 162n, 175, 176n, 177n, 210, 216n, 218n, 225
 Fréron, Élie-Catherine : 177, 212
 Fréron, Stanislas-Louis-Marie : 68n
 Frisi, Paolo : 20
 Froullé, Jacques-François : 92
 Furet, François : 80
 Galland, Bruno : 10
 Gallois, Jean-Antoine : 92
 Garat, Dominique-Joseph : 26
 Gaudriault, Raymond : 23n, 27
 Gaudry, Claude-Nicolas : 24
 Gaudry, famille : 53
 Gaudry, Marie-Madeleine-Catherine (mère de Condorcet) : 23
 Gauthey, Émile-Marie : 43
 Gavoty, Stéphanie : 139
 Genêt, Edmond-Charles-Édouard : 90
 Gernez, Emma : 139
 Gil, Linda : 10, 17n, 25n, 32, 32n, 33, 34, 35, 37, 111-137, 139, 149n, 177n, 202, 216n
 Gilain, Christian : 9, 25n
 Godden, Janet : 213n
 Goëzman de Thurn, Louis-Valentin : 218n
 Gontaut, Charles-Antoine-Armand de Gontaut, duc de : 43n
 Goulemot, Jean-Marie : 37
 Grandjean de Fouchy, Jean-Paul : 17, 84
 Granger, Gilles-Gaston : 9
 Grasset, François : 122, 150, 171
 Gravell, Thomas L. : 24n, 27
 Grečenkova, Martina : 29n, 33n, 37
 Greffe, Florence : 10
 Grégoire, Baptiste-Henri, dit l'abbé : 68n
 Grimm, Friedrich Melchior : 113, 216n
 Grot, Iakov Karlovitch : 216n
 Grouchy, Sophie de : 18, 21, 24n, 26, 28, 31
 Guadet, Marguerite-Élie : 64n, 80
 Guilbaud, Alexandre : 45n, 61
 Haller, Albrecht von : 15, 20
 Harlay, François de : 215
 Häsel, Jens : 36
 Haüy, René-Just : 101
 Hébert, Jacques-René : 68n
 Helvétius, Claude-Adrien : 15, 107
 Hénault, Charles-Jean-François : 211n
 Henri IV, roi de France : 179
 Henry, Charles : 19n, 25, 36, 59, 135
 Hincker, François : 9
 Holbach, Paul-Henri Thiry, baron d' : 87n
 Honig, J. (fabricant de papier) : 79
 Houdon, Jean-Antoine : 173, 214, 214n
 Huber, Barthélemy : 72
 Huggins, Dorette : 91n, 107
 Isambert, François : 19n, 26
 Jay, John : 87
 Jefferson, Thomas : 15, 31, 33, 34, 83, 84, 84n, 87-93, 101, 104, 105, 106, 107, 228, 229
 Jessé Levas, Henri-Joseph, baron de : 69
 Jore, Claude-François : 212, 212n
 Julien, empereur romain : 214n
 Kant, Immanuel : 85
 Karl Friedrich, margrave, puis grand-duc de Bade : 113, 132-134, 136, 153, 215-216
 Ketel, van (fabricant de papier) : 225
 Keyserlingk, Graf Dietrich von, baron de : 216n
 Kintzler, Catherine : 9
 Kobayashi, Yoshitake : 28
 Kool, Jan : 225
 Koselleck, Reinhart : 70n, 80

INDEX DES NOMS

- La Barre, Jean-François Lefèvre, chevalier de : 111, 207n, 217n
- La Beaumelle, Laurent Angliviel : 212, 213
- La Blache, Laurent-Alexandre-Joseph Falcoz de : 218n
- La Blancherie, Flammès-Claude, Pahin de : 85, 107
- Lacombe, Jacques : 158
- Lacroix, Sigismond : 80
- Lafayette, Gilbert du Motier, marquis de : 87, 89, 90, 91
- La Fontaine, Jean de : 212n
- Lagrange, Joseph-Louis de : 20, 27, 28, 89
- La Harpe, Jean-François de : 158, 194-196, 218, 218n
- La Hogue, Jacques-Gilbert : 132, 143, 153, 155, 156, 157
- Lairtullier, Charles-Édouard : 18n, 26
- Lalande, Joseph-Jérôme Lefrançois de : 85
- Lalanne, Ludovic : 20, 27, 28
- Lally-Tollendal, Thomas-Arthur, baron de Tollendal, comte de Lally, dit : 111, 202
- Lally-Tollendal, Trophime-Gérard, comte de : 68n
- Lameth, Théodore de : 68n, 69n, 91
- La Millière, Antoine-Louis, Chaumont de : 40
- La Mottraye, Aubry de : 184, 190, 191
- Laplace, Pierre-Simon de : 15, 27, 89
- Largillière, Nicolas de : 173
- La Rochefoucauld d'Enville, Louis-Alexandre, duc de : 87, 89, 91, 92
- La Rochefoucauld d'Enville, Marie-Louise-Nicole de La Rochefoucauld, duchesse de : 22n, 25, 27, 163, 209, 217, 217n
- La Tour, Maurice Quentin de : 173
- La Tourrette, Marc-Antoine-Louis Claret de : 21n, 26
- Laurent, Pierre-Joseph : 43, 43n, 44, 44n, 53, 54, 56, 58, 59, 62
- Laurent de Lionne, Charles-Eustache (neveu de Pierre-Joseph) : 50, 50n
- La Vallière, Louis-César de La Baume Le Blanc, duc de : 176, 176n
- La Vicomterie de Saint-Samson, Louis : 69, 80
- Lavoisier, Antoine-Laurent de : 15, 20, 85n, 101
- Law, Thomas : 87n, 105
- Lecarlier, Marie-Jean-François-Philibert : 18n, 27
- Le Chapelain, Charlotte : 10, 25n
- Le Chapelier, Isaac-René-Guy : 68n, 69n
- Legendre, Adrien-Marie : 101
- Léger, Charles : 18n, 27
- Leibniz, Gottfried Wilhelm : 167, 167n
- Leicester, Paul : 104
- Leigh, Ralph A. : 16
- Lekain, Henri-Louis Cain, dit : 128, 130, 178, 179, 220
- Léon I^{er}, pape : 123
- Léon IV, pape, dit le Grand Léon : 123, 127
- Le Roux, Charles : 85n
- Le Roy, Jean-Baptiste : 85
- Lespinasse, Julie de : 21, 21n, 25, 26, 27, 63
- Le Tellier, Jean-François : 132, 141n, 143, 151, 153-156, 163, 164, 164n, 180, 214n
- Lever, Maurice : 111n, 137
- L'Hôpital, Michel de : 86
- Linkès, Serge : 14, 23, 23n, 27, 60, 60n, 61, 79, 79n, 80, 136, 136n, 224, 224n, 225
- Locke, John : 87
- Loménie, Louis de : 111n, 137
- Longchamp, Sébastien : 149n, 181, 190, 204, 204n, 205n
- Louis XIV, roi de France : 156, 180, 215, 222, 222n
- Louis XV, roi de France : 24, 43, 147, 156, 179
- Louis XVI, roi de France : 67, 195, 197, 218
- Louise-Dorothée de Meiningen, duchesse de Saxe-Gotha : 176, 210
- Lüchinger, Stephan : 10
- Mably, Gabriel Bonnot de : 70n, 80
- Machault, Louis-Charles de, évêque d'Amiens : 132n, 202, 204n, 207, 207n, 208
- Mac Kenna, Anthony : 36
- Madison, James : 87
- Mafarette-Dayries, Pascale : 42n, 61
- Magnan, André : 10, 17n, 25n, 32, 32n, 33-37, 111n, 112n, 113, 123n, 132n, 136, 137, 139-225, 229-230
- Magrin, Gabriele : 10, 65, 80
- Maintenant, Gérard : 34n, 37
- Maintenon, Françoise d'Aubigné, marquise de : 213
- Mallet Du Pan, Jacques : 213, 213n

- Mallinson, Jonathan : 195, 196, 197, 225
 Marat, Jean-Paul : 68n
 Marchand, Jacqueline : 112n, 137
 Margairaz, Dominique : 40n, 61
 Marin, François-Louis-Marie-Claude : 213n, 225
 Markov, Andreï Andreïevitch : 10
 Masseur, Didier : 37
 Mathieu, Philippe-Antoine, dit Mathieu de la Drôme : 19n, 26
 Mathiez, Albert : 30, 63n, 80
 Maupeou, René-Nicolas-Charles-Augustin de : 169, 213, 218n
 Mazzanti Pepe, Fernanda : 63n, 80
 Mazzei, Filippo : 83n, 92, 106, 107
 Maxime (tyran antique) : 123, 127
 Maxime de Madaure : 166
 Méchain, Pierre-François-André : 101
 Medlin, Dorothy : 5
 Menudo, José, Manuel : 10, 25n
 Mercadier de Belestat, Jean-Baptiste : 17, 26
 Mervaud, Christiane : 37, 216n, 225
 Meusnier de La Place, Jean-Baptiste-Marie-Charles : 101
 Minor, Peter : 87n, 105, 229
 Mirabeau, Honoré-Gabriel Riqueti, comte de : 68, 68n, 69n, 70n, 71, 81, 228
 Moïse : 203, 219
 Moland, Louis : 149n, 173
 Mongault, Nicolas-Hubert : 127
 Monge, Gaspard : 89, 101
 Montesquieu, Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de : 88, 107, 147
 Montrol, François de : 19, 19n, 26, 37
 Morabito, Marcel : 69n, 70n, 81
 Moreau le jeune, Jean-Michel Moreau, dit : 37, 128, 128n, 137, 214n
 Morellet, André : 15
 Morris, Gouverneur : 31, 33, 87, 88, 89, 89n, 90n, 93, 102, 105, 107
 Mortier, Roland : 213n, 225
 Morton, Brian : 111n, 137
 Mounier Jean-Joseph : 68n, 71n
 Moureau, François : 223
 Moussinot, Bonaventure : 204, 204n
 Mouttet, Étienne : 68n, 80
 Mozart, Wolfgang Amadeus : 28
 Muir, Percy Horace : 111n, 137
 Mukerji, Chandra : 39n, 61
 Munford, William G. : 87n
 Narbonne-Lara (Narbonne), Louis, comte de : 73
 Necker, Jacques : 20, 42n, 157
 Neefs, Jacques : 27
 Newton, Isaac : 142, 156, 162, 167, 168, 174, 215
 Nicolas, Alain (Librairie Les Neuf Muses) : 7, 122n, 198
 Nobile, Michel : 61, 80, 106
 Nonnotte, Claude-François : 160, 212
 O'Connor, Arthur : 18n, 25, 26, 36, 59, 78, 104
 O'Connor, Daniel : 18n, 27
 O'Connor, Éliza : 18, 18n, 19, 19n, 25, 26, 28, 36, 59, 78, 104
 Œdipe : 151, 158
 Ogilvie, Denise : 61
 Orléans, Louis-Philippe, duc d' : 127
 Orléans de La Mothe, Louis-François-Gabriel, évêque d'Amiens : 207n
 Ormesson, Henry Lefèvre d' : 48n
 Ozouf, Mona : 80
 Pahin de La Blancherie *voir* La Blancherie
 Paillard, Christophe : 112n, 137, 146n, 206n, 225
 Palissot de Montenois, Charles : 143, 176, 177, 219, 219n, 220, 220n
 Panckoucke, Charles : 20, 32, 35, 36, 111-114, 115n, 116, 116n, 117, 135, 136, 137, 145, 147-150, 152-155, 158, 159, 171, 171n, 172n, 174, 174n, 176, 181n, 185n, 189, 190, 195, 204, 204n, 206, 211n, 216n, 223, 225, 229
 Pascal, Blaise : 162n, 171, 214n
 Pascal, Jean-Noël : 25
 Passeron, Irène : 32n, 37
 Pastoureau, Mireille : 10
 Paul, saint : 208
 Paulin, Louis-François : 179
 Peden, William : 107
 Perley, Samuel : 92n, 105
 Perronet, Jean-Rodolphe : 48n
 Perrot, Jean-Claude : 9
 Perroud, Claude : 64n, 80, 81
 Peterson, Merrill D. : 104

INDEX DES NOMS

- Pétion, Jérôme : 68n, 69
 Petit, Michel-Edme : 18n, 27
 Petix, Alberto : 10, 25n, 30, 31n, 34, 35, 63-81, 227
 Pierre, saint : 211
 Pierre I^{er} (Pierre le Grand), empereur de Russie :
 132-134, 152, 156
 Platon : 194
 Price, Richard : 91, 91n, 105, 107
 Priscillien : 127
 Proschwitz, Gunnar et Mavis von : 111n, 128n,
 137, 151, 152, 155, 156, 170n, 182, 224
 Proyard, Jean-Baptiste de : 7, 19n
 Prusse, princes de : 156, 157, 175
 Pulaski, Casimir : 86
 Quérard, Joseph-Marie : 220n, 225
 Racine, Jean : 216n
 Rameau, Jean-Philippe : 15
 Raptere, famille : 205n
 Rashed, Roshdi : 9
 Ravailac, François : 179
 Raynal, Guillaume-Thomas : 85n, 206, 207, 207n
 Redondi, Pietro : 42n, 61
 Restif (Rétif) de La Bretonne, Nicolas-Edme :
 164n
 Ricard, Fortuné : 107
 Richebé, Claude : 9
 Richelieu, Louis-François-Armand du Plessis,
 duc de : 204, 204n
 Rieucan, Nicolas : 9, 10, 18n, 22n, 24n, 25n, 28,
 29-37, 127n, 136, 139, 196
 Rimbaud, Christiane : 225
 Rittenhouse, David : 85n
 Robecq, Anne-Marie de Montmorency Luxem-
 bourg, princesse de : 220n
 Robespierre, Maximilien : 68n, 69, 71n, 73
 Robin, Léonard : 64n
 Robinet, Jean-François : 63, 81
 Rochon, Alexis-Marie de : 17, 20n, 25, 26
 Roederer, Pierre-Louis : 73
 Rogge, Adrian : 79, 224, 225
 Rosier *voir* Rozier
 Rousseau, Jean-Baptiste : 205, 205n
 Rousseau, Jean-Jacques : 15, 16, 66, 214, 214n
 Rozier, François : 85n
 Ruault, Brice : 152, 197, 203, 221n, 222, 225
 Ruault, Nicolas : 17, 17n, 20, 22n, 23, 26, 27, 32-
 35, 113, 117-118, 122n, 123-127, 132-133,
 135, 139-225, 229-230
 Rumsey, James : 31, 33, 88, 88n, 93, 101-102, 105
 Rutledge, John, Jr. : 87
 Ruwet, Joseph : 22n, 25, 27
 Sacquin, Michèle : 10
 Saint-Germain, Claude-Louis, comte de : 46n
 Saint John de Crèveœur *voir* St Jean de Crève-
 cœur
 Saint-Lambert, Jean-François de : 194-196
 Saint-Pierre, Charles-Irénée Castel de : 167
 Salm, prince Emmanuel de : 86
 Saül, roi d'Israël : 139, 160, 161, 171, 181, 193
 Saxe-Gotha, duchesse de *voir* Louise-Dorothée
 Schandeler, Jean-Pierre : 9, 10, 25, 78
 Schelle, Gustave : 65n, 78, 81, 91n, 104, 107
 Scuccimarra, Luca : 70n, 81
 Sebillé (fabricant de papier) : 225
 Sénac de Meilhan, Gabriel : 48n
 Seth, Catriona : 37
 Short, William : 88n, 89, 89n, 93, 105
 Sieyès, Emmanuel-Joseph : 68n
 Silvestre de Sacy, Antoine-Isaac : 221n
 Simitière (membre de l'American Philosophical
 Society) : 85n
 Smith, Adam : 15
 Soboul, Albert : 37
 Sorel, Agnès : 215
 Sparks, Jared : 104
 Stanislas Leszczyński, roi de Pologne : 90, 90n,
 105, 196
 Stephens, Henry Morse : 68n, 81
 Stevens, John : 92, 107
 Stevenson, Allan H. : 24n, 28
 St John de Crèveœur, J. Hector : 83, 107
 Sturmer, Michael : 70n, 81
 Suard, Amélie : 20, 25, 26, 63, 112, 112n, 137
 Suard, Jean-Baptiste : 112
 Suard, les époux : 20, 196
 Szulman, Éric : 10, 25n, 29, 33, 34, 35, 39-62, 227
 Taboureau des Réaux, Louis-Gabriel : 50, 59

- Talleyrand (Talleyrand-Périgord), Charles-Maurice de : 68n, 89, 89n
- Tardieu, Pierre-Alexandre : 214n
- Taylor, Samuel : 112n, 137, 149n, 185n, 225
- Terray, Joseph-Marie : 48
- Thibaut, Louis : 43n, 62
- Thiers, baron de *voir* Crozat
- Thouret, Jacques-Guillaume : 73
- Tillet, Mathieu : 101
- Topazio, Virgil : 213n
- Trousseau, Raymond : 204n, 225
- Truchet, Jean, dit le père Sébastien : 42
- Trudaine de Montigny, Daniel-Charles : 4, 21n, 29, 33, 33n, 34, 35, 39-62, 227
- Trudaine de Montigny, Mme (Rambouillet, Renée-Madeleine) : 33n, 41-42n, 53
- Tschoudy (Tschudy, Tschudi), Jean-Baptiste-Louis-Théodore, baron de : 207n
- Tucoc-Chala, Suzanne : 112n, 137
- Turgot, Anne-Robert-Jacques : 19n, 20, 22n, 24, 24n, 25, 26, 27, 29, 29n, 30, 30n, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 44, 44n, 45, 45n, 46, 46n, 47, 48, 48n, 49, 49n, 50, 59, 61, 63, 65, 65n, 71, 78, 81, 87, 91, 92, 104, 106, 107, 127n, 135, 227
- Turner, Joseph Mallord William : 27
- Tyson, Alan : 24n, 28
- Van der Ley (fabricant de papier) : 61, 136, 224
- Vandermonde, Alexandre-Théophile : 101
- Vanzieleghem, Éric : 10, 25n
- Vassal, Anne : 225
- Vassal, Anne et Francis : 203
- Vassal, famille : 117n
- Vauban, Sébastien Le Prestre de : 39, 43
- Vaughan, Benjamin : 88n, 105
- Vault, François-Eugène de : 50n
- Velbruck, François-Charles de, prince-évêque de Liège : 207n
- Vercruysse, Jeroom : 163, 185n, 223, 225
- Vergennes, Charles Gravier de : 115
- Vieillard, Pierre-Jacques : 64n, 79
- Vignan, de (colonel du corps du Génie) : 50n
- Villenave, Mathieu-Guillaume-Thérèse : 19, 19n, 26
- Voltaire, François-Marie Arouet, dit : 15, 16n, 17n, 20, 20n, 25, 26, 27, 29, 30n, 32, 35, 35n, 36, 37, 50n, 63, 85, 109-225
- Wagnière, Jean-Louis : 112, 117, 137, 143n, 145, 147, 157, 157n, 170, 170n, 173, 173n, 195, 204n, 206, 206n, 207n, 225
- Walpole, Horatio : 208
- Washington, Georges : 86n, 105
- Wassenbergh (fabricant de papier) : 225
- Watts, Georges : 111n, 137
- Weiss, Wisso : 24n, 28
- Wilhelmine de Prusse, margravine de Bayreuth : 210
- Williams, Jonathan : 31, 33, 86n, 89, 93, 102-103, 106
- Windischgrätz, Joseph-Nicolas, comte de : 17, 20, 20n, 24n, 26, 29n, 33n, 34, 37, 63
- Woodmason, James : 116
- Xhrouet, Jean-Michel : 221
- Xénophane : 170
- Xénophon : 170
- Ximènes, marquis de : 214
- Xrhouet *voir* Xhrouet
- Yart, Antoine : 212, 212n

Table des matières

Remerciements	7
Pierre Crépel – Avant-propos	9
Principes d'établissement et de description matérielle des textes manuscrits	13
Equipe <i>Inventaire Condorcet</i> – L'inventaire analytique et matériel de la correspondance de Condorcet : enjeux et méthodes	15
Nicolas Rieucan – Présentation	29
Éric Szulman – Aux sources d'une activité administrative : la correspondance entre Condorcet et Trudaine au sujet de la navigation intérieure sous le ministère Turgot	39
Calogero Alberto Petix – Vers le républicanisme : l'évolution de la pensée politique de Condorcet à la lumière de sa correspondance inédite avec Brissot	63
Manuela Albertone – Condorcet et ses correspondants américains : de grands interlocuteurs et de petites découvertes	83
Dossier « Kehl » des <i>Œuvres complètes</i> de Voltaire	
Linda Gil – Condorcet, éditeur de Voltaire : une correspondance en réseau	111
André Magnan – La navette Condorcet-Ruault, archive centrale du « Voltaire » de Kehl : outils, pilotis, datations, documents pour l'histoire littéraire	139
André Magnan – Condorcet vu par Ruault	203
Résumés Abstracts	227
Index des noms	231